

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

L'ASSAUT CONTINUE

C'est pour notre bien ! — En Saskatchewan — La résistance

M. Hocken, le grand maître des Orangistes, a prononcé hier un discours à Woodstock, Ont. Il a spécialement traité de la question des écoles nationales, que le Dr Edwards doit prochainement soulever aux Communes.

M. Hocken a la manière douce. C'est un grand partisan de la tolérance et, s'il veut la ruine de notre système scolaire actuel, c'est pour notre bien. Il l'a dit hier, en termes explicites. "Nous faisons, s'est-il écrié, les combats du garçonnet ou de la fille canadienne-française qui ne reçoivent pas et, sous le régime actuel, ne peuvent recevoir le bénéfice d'une éducation, et nous faisons cela parce que nous voulons voir ce pays développé aux limites de sa puissance, sans préoccupation de race ou de religion. L'idée du système d'écoles nationales est une bonne idée. Elle est juste en principe et nécessaire au bien-être de notre nation. Le seul fait qu'on va la discuter signifie déjà beaucoup. C'est la tête du coin. Quand l'idée sera acceptée, nous aurons fait la plus grande chose qui se soit faite pour le Canada depuis la Confédération."

Et l'on notera d'abord quel souci des détails, quel esprit de suite, quel sens de la fécondité de l'effort continu et persévérant affirment ces paroles. M. Hocken ne se fait pas d'illusions sur le sort immédiat de la proposition Edwards, mais le seul fait que ses amis aient réussi à faire de cette question d'écoles nationales pour tout le Canada, un sujet dont l'on s'occupe, un sujet que l'on discute publiquement, compte déjà pour beaucoup. C'est la tête du coin. Et l'on peut compter sur M. Hocken et ses collègues, ou successeurs, pour appuyer sur ce coin.

Que si quelqu'un éprouvait encore le moindre doute sur le caractère et la portée de la campagne poursuivie par les orangistes, il n'aurait qu'à lire, presque à côté du discours de M. Hocken, une dépêche de Prince Albert, Saskatchewan, où l'on dit ceci : "Parlant devant la Grande Loge orangiste de la Saskatchewan, aujourd'hui (5 mars), le grand maître W.-J. Morrison a sollicité l'appui de tous les orangistes et de tous les protestants en faveur du mouvement qui a pour objet l'abolition des écoles séparées et la suppression du régime de compromis accordé à la langue française par le gouvernement de la Saskatchewan." Cela, c'est la forme concrète de l'idée juste dont parle M. Hocken. Pendant que les grands chefs organisent la manœuvre à longue échéance qui leur permettra, espérent-ils, d'atteindre l'école française et catholique de Québec, les autres s'acharnent méthodiquement sur l'école des provinces en majorité anglaises, où la besogne est plus facile.

C'est une très vieille histoire, dont il ne convient pas de s'émouvoir outre mesure, mais dont il faut retenir la leçon. L'assaut continue, il se porte sur tous les terrains; opposons-lui donc une résistance aussi tenace, aussi générale. Dès qu'apparaît la tête du coin, mettons-nous en garde. En d'autres termes, faisons tout de suite connaître ce qu'il y a de dangereux pour le pays tout entier dans ce projet d'écoles nationales.

Ceux qui sont le plus directement attaqués savent d'ailleurs nous donner l'exemple. Nous avons parlé l'autre jour des Franco-Ontariens. Les rapports que nous recevons de la Saskatchewan nous montrent que, là aussi, on continue de faire du travail solide et pratique. Les manifestations proprement oratoires sont réduites au minimum. On examine les situations de près, on s'efforce de leur trouver un remède spécifique. On ne s'occupe pas simplement d'assurer à l'enseignement du français la situation légale la moins défavorable possible; on se préoccupe de fortifier l'école, de lui donner le maximum d'efficacité, de hausser la moyenne de la fréquentation scolaire, d'assurer le recrutement d'un personnel enseignant compétent. Pour cela, on n'hésite pas à faire des sacrifices de temps et d'argent. On peut citer à cet égard un trait caractéristique. L'association des commissaires d'écoles franco-canadiens (ils étaient deux cent cinquante venus de tous les points de la Saskatchewan) et l'Association Interprovinciale (qui s'occupe particulièrement du recrutement des institutrices) siégeaient en même temps à Prince Albert. Au congrès de l'Interprovinciale, on constata qu'il faudrait encore \$500 pour équilibrer le budget de l'année, et l'on recommanda aux délégués de vouloir bien recueillir cette somme dans leurs paroisses. — Mais, pourquoi pas tout de suite? s'écria l'un des délégués et, comme dans une réunion française la gouaillerie ne perd jamais ses droits, la voix ajouta : Notre président est garçon... Il n'a pas de charges de famille... On va le taxer un peu plus que les autres. Pour lui, ce sera \$50. Le président s'inclina en souriant et, séance tenante, on recueillit un peu plus des \$500 nécessaires.

C'est la bonne façon de répondre à M. Hocken et à ses pareils.

Omer HEROUX.

Chronique d'Ottawa

Le remplaçant n'est pas prêt

Ottawa, 5 mars.

Le Mercredi des Cendres a interrompu le cours du débat sur l'adresse et permis de s'arrêter un moment pour regarder autour de soi et tenter un diagnostic de la situation, ce qui est rendu plus facile depuis quelques heures par certaines déclarations, empreintes d'une amusante franchise, du capitaine Read, de l'île du Prince-Edouard. Avec sa robuste bonhomie, celui-ci a admis tout haut ce qu'on entendait dans les rencontres personnelles et les rumeurs de couloirs : personne ne cherche à renverser le cabinet d'union à la présente session, parce que personne n'est prêt à le remplacer. C'était la première fois qu'on le proclamait tout haut en Chambre, où la franchise n'est pas la vertu dominante; l'aveu a été reçu avec un visible plaisir sur les bancs ministériels, tandis que la gauche se ravisait aussi à l'atmosphère générale de détente et d'annonce que se produisait chaque fois que le vieux commandant descend, pour venir causer avec les voyageurs. L'un des traits de la soirée d'hier a été l'intérêt un peu étonné que manifestaient les traits du docteur Bédard, lorsqu'il s'est retourné pour regarder le nouvel orateur qui se levait et à qui la Chambre entière faisait une ovation amicale et bon enfant. "Que peut-il y avoir dans ce bonhomme qui explique cette popularité?" se demandait de toute évidence celui qui est redevenu le député de la Beauce. La réponse ne fut pas longue à venir; et M. Read n'avait pas parlé depuis cinq minutes, d'une voix qui pouvait cependant être plus nette et moins fatiguée, que M. Bédard commençait à subir à son tour l'influence de cette typique personna-

lité, faite de grosses qualités populaires, de longs voyages et d'incessantes lectures sur tous les sujets possibles. Le vieux navigateur devenu marchand de pommes de terre comptait de ce moment un ami de plus; nous ne disons pas : un admirateur, car en soulignant le côté pittoresque de cette personnalité nous n'avons jamais voulu lui prêter une valeur exceptionnelle, ni même une justesse de vues supérieure à celle de la moyenne de ceux qui l'entourent. Mais tout le monde n'a pas fait le tour des mers à la tête d'équipages comprenant toutes les races de la création, ni négocié dans tous les coins du monde. Et c'est ce qui explique le personnage et la popularité que lui valent au surplus ses manières de vieux loup de mer brusque et franc.

Il a tiré le voile et révélé la situation : l'opposition, pour la première fois peut-être depuis qu'il y a des parlements, ne veut pas la chute du cabinet. Elle joue un peu le rôle du chat avec la souris qui ne peut lui échapper. Elle le tourne et retourne sur le gril de sa critique, mais sans vouloir lui faire vraiment mal... pour le présent. Plus tôt cherchera-t-elle à le faire durer jusqu'au moment où elle aura fourbi ses armes et pris connaissance de son nouveau général; il paraît que ce sera fait dans quelques semaines, à Pâques précise-t-on même depuis quelques jours, les libéraux ayant l'intention de convoquer leur grand congrès pour utiliser les vacances parlementaires qui nous seront alors offertes. Donc, les ministres peuvent être tranquilles; et pourtant, ils ne le sont pas.

Is ne le sont pas, et c'est bien facile à voir par le va-et-vient incessant auquel se livrent les principaux d'entre eux, auprès des députés chefs de groupe ou à l'inférence plus ou moins reconnue, et c'est facile à comprendre aussi pour peu que l'on songe aux deux ou trois récifs qui menacent la barque unioniste.

Les libéraux qui en forment le quinquage principal, ceux de l'Ouest,

se sont réunis ce matin en caucus, ont fait le spectacle nouveau d'une faction ministérielle se réunissant seule, sans les autres du même côté. Que ne verrait-on pas s'il était sorti de ce conclave une décision contraire aux opinions du reste de la majorité? C'est une éventualité qui apparaît possible à chacun de ces ministériels qui pénètrent ce matin dans la chambre secrète sans y inviter les partisans de l'autre faction. Il ne fait pas de doute que rien de semblable n'a été décidé, et que la majorité reste matériellement intacte. Mais quelle révolution dans les habitudes parlementaires, surtout à la fin de l'époque Borden, où le petit fouet aura connu un règne si incontesté! Un caucus de semi-dissidents!

Ce sont donc les libéraux de l'Ouest qui se sont aujourd'hui concertés. On devine qu'il n'a dû y être question que du tarif; à ce propos il est impossible de ne pas s'amuser un peu de ce qui se passe dans l'esprit de ces braves gens des prairies que leur mauvais destin oblige de répéter un peu ce que fit l'âne de Buridan; ils sont incertains entre deux états d'esprit. Poussés aux extrêmes par leurs électeurs et la Grande Loge orangiste, retenus tout au contraire par le danger personnel qu'ils courent s'ils exécutent leur mandat avec une trop grande fidélité.

Autre chose, ils s'en aperçoivent bien, est de se faire élire dans un but spécifique, autre chose est d'accomplir ce qu'on avait si bien promis si cet accomplissement menaçait de vous faire perdre les délices de la vie. Pour nous, nous ne faisons que comprendre, l'électorat de l'Ouest est plus ardent que les députés à réclamer le libre-échange avec les Etats-Unis; les députés se sont refroidis à mesure qu'ils approchaient de la capitale. Pourquoi? C'est parce que s'ils poussaient les choses au point de provoquer des élections générales beaucoup d'entre eux sont menacés de n'être pas élus, la poussée de la guerre n'étant plus la pour faire élire n'importe qui se réclamant de la politique "win-the-war". Tandis que s'ils se tiennent fermement attachés au gouvernement existant, qui peut encore durer l'espace de trois ou quatre sessions, et qui a de plus le pouvoir d'augmenter le chiffre de l'indemnité sessionnelle s'il est de bonne humeur, chacun peut compter encore sur deux ou trois années de sécurité; ou trois années à \$350,000, avec d'autant plus de chances de réélection à cette époque éloignée, qu'ils espèrent plus calme que la présente et plus avancée dans la solution des gros problèmes nationaux.

On conçoit que tous ces fervents libre-échangistes hésitent à mettre le couteau sur la gorge du premier ministre du moment. Ils vont cependant le faire jeudi matin, en un autre caucus général de la droite, mais on devine avec quels ménagements. Il y aura là une représentation théâtrale de première valeur; il faut bien pouvoir dire à l'électorat qu'il n'a parlé haut et fort, et que sir Thomas White a pâlî d'inquiétude, au vu de tout le monde; tandis que dans la coulisse il aura été arrangé préalablement que l'on temporise, que le gouvernement n'a qu'à faire un petit pas en avant, à accorder au moins une promesse, appuyée de quelque petite concession, etc... L'électorat "westerner" sera joué. Ce ne sera pas la première, en tout ou en partie, aura servi de dupe à ses mandataires; mais aussi, pourquoi leur donner-il de si beaux appointements, de pareilles facilités de voyage, un si grand prestige qu'à peine sortis de ses rangs le jour de l'élection, ils se sentent déjà tout autres et n'aspirent plus qu'à demeurer sur le pavé où l'on vient de les élève?

Rien n'est curieux comme l'air de l'électeur ne s'apercevant pas d'un jour au lendemain il a fait d'un ordinaire citoyen un homme d'Etat en embryon, du moins dans sa propre estime; qui croit avoir affaire au même homme après qu'il l'a lui-même transformé en l'un des deux ou trois centaines de demi-dieux qui deviendront désormais malheureux si les journaux sont une journée sans raconter leurs faits et gestes, les gestes surtout.

Cela revient à dire que les fermiers de l'Ouest croient avoir en l'homme d'Etat qu'ils ont élu, un homme d'Etat qui leur rendra la vie plus facile. Et ceux dont nous parlons courront sûrement le risque que s'ils se montrent dans la capitale aussi montés, aussi exigeants et intransigeants que leurs électeurs de la base le leur commandent. Envoyés ici pour tout raser, ils se font au contraire les tampons chargés de diminuer le choc entre deux forces opposées; et pendant que leurs mandants les croient occupés à faire le siège de la place avec la dernière énergie, ils parlementent avec l'ennemi au milieu de racontars plus fraterneux que belliqueux et dans lesquels s'est effritée en grande partie la belle ardeur qu'il avaient peut-être au moment du départ. Il ne reste plus au cabinet qu'à annoncer prochainement qu'il se rend aux demandes instantes qu'on lui a faites pour un abaissement sensible de la barrière tarifaire entre nous et nos riches voisins; qu'il fasse sauter l'augmentation de 7 et demi pour cent surajoutée en 1915 par M. White lui-même, sous la nécessité des dépenses de guerre, et qu'en des paroles conciliantes le cabinet se déclare le meilleur ami des libre-échangistes, ce pendant qu'il fera signe aux amis industriels cachés dans la coulisse que son cœur protectionniste est tou-

jours à la même place; et il faut bien le répéter, le tour sera joué, l'unionisme aura chance de se maintenir pendant la période normale d'un parlement ordinaire, et tout le monde sera content dans la députation de droite. Car c'est un des vices du système que de suggérer à chacun, surtout parmi les mieux intentionnés, que s'il sacrifie sa carrière et disparaît de cette arène, un autre plus méchant prendra sa place et les choses n'en iront que plus mal.

Le grand caucus unioniste aura lieu jeudi matin, et le docteur Clark parlera ensuite en Chambre; c'est le rideau qui se lève sur la comédie dont nous venons d'examiner rapidement les données principales.

Ernest BILODEAU.

BILLET DU SOIR

TABLEAUX

Dans un tramway. Deux jeunes filles viennent d'entrer. Elles parlent haut, toutes deux ensemble. Leur mise est ce qu'on est convenu d'appeler élégante, ces années-ci, on ne la simplifie, le bon goût, la modestie, le sens commun y sont également méconnus. Cela sent son bon faiseur, — lisez son faiseur qui fait payer sa marchandise d'autant plus cher que ses acheteuses sont stûtes. Cela parfois, n'a guère de limites.

On donc nos deux élégantes s'assoient, causant toujours à tue-tête. L'une d'elles, soudain, tire une boîte à poudre, une houppette, et, devant la glace minuscule que lui tend sa compagne, elle s'orne le nez d'une couche de poudre de riz. Cela se fait tranquillement, comme si mademoiselle était dans son boudoir; on comme s'il s'agissait d'un plâtrier en train de blanchir un bout de mur. Quand celle-ci a fini, sa compagne en fait autant.

L'une et l'autre, leur maquillage terminé, ont le nez blanc, les joues rouges, les lèvres passées au carmin; il y a du Kohl à leurs paupières, et de la cendre tout près de leurs yeux, et quelque chose d'arctique. Personne ne se demande, dans le tramway, si elles sont folles. J'ai déjà vu l'une et l'autre, il y a longtemps, à leur premier bal. Elles étaient alors fraîches, naturelles, avec des yeux jeunes, un nez mince, des lèvres roses... Mais la mode est venue, avec ses poudres, ses fards, ses crayons, ses pattes de lapin. Elle a fait d'elles ce qu'elles sont : des palettes de peinture ou, si l'on veut, de mauvaises couleurs.

Un célibataire d'il y a deux siècles, rencontré de pareilles "élégantes", c'est après les avoir vues à la cour, à la ville, à Versailles, à la promenade qu'il écrivait : "Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables." (La Bruyère.)

Bernard LAISNÉ.

POUR DOLLARD

On sait que, l'an prochain, sera inauguré à Montréal le monument commémoratif du sacrifice de Dollard et de ses compagnons. Ce sera une magnifique fête du souvenir et de la gratitude. Cette année même, une première manifestation aura lieu au Long-Sault, où, par les soins du comité Dollard, s'élèvera un monument, moins considérable que celui de Montréal sans doute mais encore très beau.

Les deux lettres ci-jointes disent suffisamment le caractère et la portée de la fête qu'on organise. La première est de M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire au Canada, Laval, membre du comité directeur de l'Action française.

Montréal, le 18 février 1919.
Monsieur Jean-Baptiste Lagacé,
Président du Comité pour le Monument Dollard,
Montréal.

Cher Monsieur,
Les lignes de l'Action française se renouvellent au printemps prochain, leur pèlerinage au Long-Sault. L'année dernière, le jour même de notre petite manifestation, vous aviez émis le projet d'ériger prochainement à Carillon un monument commémoratif du glorieux fait d'armes. Ne croyez-vous pas que le temps est venu et que l'occasion serait opportune en mai prochain d'exécuter votre projet? La paroisse de Carillon vient de mettre gracieusement un terrain à la disposition de votre comité. Et n'est-il pas naturel que l'hommage aux héros leur soit rendu tout d'abord aux lieux mêmes où ils sont tombés et qui doivent devenir un endroit de pèlerinages annuels? Cette première fête ne sera que la préface de la plus grande fête de reconnaissance que vous préparerez pour le printemps de 1920 à Montréal et ne pourra, ce nous semble, que servir vos initiatives d'ailleurs.

Si ce projet vous agré, cher Monsieur, l'Action française se fera un bonheur de se joindre à votre comité et de mettre à sa disposition tous ses organismes et ses moyens de publicité pour donner à la première fête Dollard le plus d'ampleur et de solennité possible.

Croyez-moi,
Votre tout dévoué,
Lionel Groulx, pr.

La réponse de M. Lagacé annonce l'inauguration du monument du Long-Sault.

Montréal, le 1er mars 1919.
L'abbé L. Groulx,
du Comité de l'Action française.
Monsieur l'abbé.

Je suis heureux de vous faire part que notre comité, après avoir pris connaissance de votre lettre du 18 février, a décidé d'élever un monument commémoratif du glorieux fait accompli par Dollard au Long-Sault (Carillon). Le projet de ce monument, préparé par le sculpteur E. Laliberté, vient d'être approuvé et nous sommes assurés que nous pourrions en faire l'inauguration le 24 mai prochain.

Notre comité compte sur le concours du comité de l'Action française pour faire un succès de cet événement.

Croyez-moi,
Votre tout dévoué,
J.-B. LAGACÉ.

Le grand public voudra sûrement se joindre à ce premier hommage aux héros qui sauveront la patrie.

O. H.

BLOC-NOTES

L'affaire de Mons

Il est encore impossible de savoir quel fond de vérité il y a dans l'assertion du général Hughes, lorsqu'il déclare que, peu d'heures avant l'ouverture de l'armistice, en novembre dernier, un général a commandé une attaque sur Mons; qu'à côté de trois mille hommes à l'armée canadienne. Le *Statesman*, de Toronto, a noté, il y a au delà d'un mois, les pertes considérables des Canadiens aux derniers jours de la campagne. Quoi qu'il en soit, un fait est certain : l'inscription de plusieurs centaines de Canadiens à la liste des pertes militaires, juste à la veille de l'armistice. Une enquête là-dessus ne serait pas de trop. La guerre, qui a coûté cinquante mille morts aux Canadiens, nous a déjà assez pris d'hommes pour que nous ayons droit de savoir si l'accusation du général Hughes est ou non fondée. Cette enquête s'impose, car l'intérêt même du commandement britannique supérieur.

Tous ?

Londres câble ce matin que le cabinet anglais va ordonner sous peu l'élargissement sans conditions de tous les prisonniers politiques irlandais détenus dans les prisons du Royaume-Uni. Il en a parmi eux qui sont au cachot depuis Pâques 1916; à aucun, le gouvernement n'a jamais fait de propositions; il les relâchera sans leur en avoir fait. On se rappelle, pour peu qu'on soit familier avec l'histoire des premières décades du siècle anglais au Canada, que des gouvernements ont jadis fait jeter en prison Bédard et La Fontaine sans formuler aucune accusation précise contre eux et que tous deux ont insisté pour essayer d'obtenir un procès avant leur élargissement. Encore Bédard n'eût-il jamais le sien; et si nous ne nous trompons, La Fontaine, malgré toutes ses lettres au gouverneur du temps, où il exigeait un procès régulier, n'eût pas plus ce qu'il voulait. Ce mode de procéder est resté dans les mœurs de l'administration, tant pour les affaires d'Irlande que pour celles du Canada. Il n'est pas à l'honneur du gouvernement qui y a recours.

Abus

La Législature a refusé hier de réduire à \$2,000 le traitement du maire de Montréal. Elle peut avoir des prétextes d'en tenir pour l'état de choses présent, encore que le public ait peine à comprendre cela. Le maire de Montréal est, de par la volonté même de M. Gouin et de la Législature, dépourvu d'à peu près tous ses pouvoirs, il n'est plus qu'un président décoratif, quand il est même cela. Un traitement de \$30,000 n'est pas trop élevé pour un maire qui ne serait pas mis en tutelle; on ne voit guère qu'il soit raisonnable dans les circonstances. Il y a aussi dans nos affaires municipales un autre abus à signaler : la présence, dans la commission administrative, de deux députés fédéraux, MM. Marcell et Verreille, qui, de ce temps-ci et pour plusieurs semaines, sont censés être présents à Ottawa. Ces messieurs ne peuvent à la fois remplir de façon satisfaisante leurs devoirs de députés et d'administrateurs. Les conventions les plus élémentaires militent contre ce cumul qui dure et menace de se prolonger. N'est-il pas temps que l'autre poste? Ces contribuables les paient assez cher pour exiger qu'ils donnent tout leur temps à la chose municipale. S'ils préfèrent aller siéger à Ottawa, qu'ils abandonnent leur poste à la commission. Mais ils ne peuvent bien servir deux maîtres à la fois. Il y a même déjà trop longtemps qu'ils tentent d'y arriver.

M. Flavelle

Le grand financier de Toronto ne voit guère pendant la guerre des bénéfices de cent millions, comme l'a dit le général Hughes. Il a tout juste, affirme-t-il, touché des profits d'actionnaires dans quelques compagnies industrielles indirectement favorisées par l'expansion du commerce, ces années-ci. Il se peut que le général Hughes ait peut-être le total des profits de M. Flavelle. Mais celui-ci ne fera croire à personne que sa grande fortune ne s'est pas fort accrue pendant la guerre. L'enquête du gouvernement sur les affaires de la maison Davies, dont M. Flavelle est le principal actionnaire, a prouvé que celle-ci a fait des gains considérables à même des commandes de guerre. Pourtant cette enquête fut incomplète et n'a

LA SESSION DE QUEBEC

La séance du Mercredi des cendres

La législature, pressée d'ajourner, abat de la besogne — Les enfants au cinéma — Le "Journal d'Agriculture" — La dette de Maisonneuve.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, le 5. — Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. La loi des compensations veut qu'à une séance remplie, comme celle d'hier, de fortes émotions, succède de une séance terne et routinière, une véritable séance de début de carême — car on siérait à Québec le Mercredi des cendres. La majeure partie de l'après-midi a été employée à la discussion du budget de l'agriculture. C'a été en réalité un duel entre le chef de l'opposition, toujours laborieux et vigilant, et le ministre de l'agriculture.

Outre cela, M. Mitchell, le trésorier, a fait adopter en deuxième lecture son projet de loi concernant la fréquentation des cinémas. Après les amendements, le ministre a fait subir à son projet initial, celui-ci est méconnaissable. Tel qu'il est, il constitue un effort sérieux de législation sociale qui ne peut produire que de bons effets s'il est mis en vigueur. Il sera désormais défendu aux enfants de seize ans et au-dessous de pénétrer dans un établissement de cinématographie, s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte.

Aux termes de la loi actuelle, la limite d'âge des enfants à qui on interdit l'entrée de ces salles de spectacle est de quinze ans. D'après les amendements, il sera loisible aux enfants même s'ils ne sont pas âgés de seize ans d'assister à des représentations cinématographiques ayant reçu l'approbation du bureau de censure.

Au début de la session, le projet de loi que le trésorier avait présenté alors était beaucoup plus radical. Il interdisait, purement et simplement, la fréquentation du cinéma à tous les enfants de seize ans ou moins, qu'ils fussent ou non accompagnés de leurs parents ou tuteurs. Le ministre a retiré ce bill sans faire connaître ses motifs, mais il est probable qu'il s'est conformé aux observations des propriétaires de cinémas. Telles qu'elles lui ont été de bons effets à condition toutefois, encore un coup, qu'on la mette en pratique. Notre législation générale est à peu près parfaite, mais il y a de la marge entre la loi et sa sanction.

Le bill relatif à l'abbatior particulier de Lecavalier et Rié, à Montréal, a été sensiblement modifié en comité plénier. La compagnie avait obtenu, au comité des bills privés, l'autorisation de continuer ses opérations pendant une période de dix ans. M. Mitchell a proposé et fait adopter un amendement limitant ce terme d'opération à trois ans. Le trésorier a fait, en outre, ajouter la clause suivante : "La commission administrative de Montréal pourra, en aucun temps, par simple résolution, annuler (en français, révoquer) l'autorisation."

Le bill a été adopté en troisième lecture. M. Létourneau, son parain, s'est vainement objecté à la mutilation de ce bill.

La Chambre a ensuite adopté les résolutions se rapportant aux droits sur les successions. Aux termes de cette mesure, "tout héritier légitime universel à titre universel ou à titre particulier, donataire en vertu d'une donation à cause de mort, exécuteur, fidéicommissaire pas couvert toutes les activités de M. Flavelle. La vérité doit se trouver entre les assertions de celui-ci et celles du général Hughes.

Un défenseur ?

Hier, dans une réunion d'orangistes, le député Hocken, directeur de la *Sentinel*, a déclaré, entre autres balivernes, que son ordre "lutte pour les enfants canadiens-français qui, sous le régime présent, n'ont pas et ne peuvent avoir l'instruction à laquelle ils ont droit". Les orangistes et leur grand maître défenseurs des enfants canadiens-français? Ce bloc enfarné ne dit rien qui vaille.

Immigration

Les délégués canadiens en Angleterre sont, paraît-il, opposés à un projet du gouvernement anglais d'après lequel celui-ci paierait les frais d'installation au pays des soldats britanniques désireux de venir se fixer dans nos provinces. "Le Canada n'a pas voulu souscrire à cette politique, parce qu'il croit pour l'heure qu'il ne doit pas y avoir d'immigration assistée (*state-aided immigration*) au Canada. Il ne veut pas se départir de quelque façon que ce soit de sa liberté de choisir ceux à qui il permettra d'entrer dans le pays", câble le correspondant de la *Gazette* à son journal. Pour une fois, il convient de féliciter de leur détermination nos représentants outre-mer; souhaitons-leur de tenir ferme. Nous aurons d'ici quelques années assez de problèmes intérieurs à résoudre sans consentir à ce que des pays extérieurs nous imposent des nouvelles, chez nous même, par leur politique à l'endroit de leur émigration.

G. P.

ou administrateur, dans les trois mois qui suivent la mort du testateur, devra dans la déclaration attester sous serment qu'il est tenu de transmettre en vertu de la loi au percepteur du revenu en sus des obligations qui lui incombent déjà, mentionner le domicile où pour tous les bénéficiaires et pour l'exécuteur, le fidéicommissaire ou l'administrateur."

Le bill de l'école technique de Hull a subi sa première lecture. Les bills suivants ont subi leur deuxième lecture : loi amendement l'article 1622 du code civil relativement aux privilèges du locataire; loi concernant certaines ventes ayant l'effet de décrets; loi ratifiant certains actes de transports de biens relatifs à l'impôt (bill du gouvernement).

La loi concernant les asiles d'aliénés, qui avait donné lieu à un débat assez vif entre le chef de l'opposition et M. Gouin, a été adoptée pour la seconde fois. On se souvient que M. Sauvé a prétendu que ce bill, qui comportait une taxe indirecte aux municipalités, aurait dû être précédé d'une résolution.

Après un moment de discussion oiseuse à laquelle, contrairement à son habitude, le secrétaire de la province a pris part, le bill a été adopté.

La Chambre a voté une somme de \$68,000 répartie comme suit : \$36,000 pour le *Journal d'Agriculture*, \$5,000 pour l'agriculture, \$4,500 pour le mérite agricole et \$32,000 pour les expositions agricoles.

Le chef de l'opposition a cru devoir observer que l'on donnait, dans le *Journal d'Agriculture* trop de gravures et pas assez d'articles. Il cite comme exemple du journal parlant la *Gazette Agricole* du gouvernement fédéral. Le chef de l'opposition a peut-être tort cependant, car il est important d'illustrer les journaux.

Relativement à une annonce parue dans ce journal, quant à la distribution des graines de semence, il demande une série de renseignements au sujet de cette distribution. Il croit que le gouvernement fédéral est le seul à faire cette distribution des graines de semence. M. Sauvé suggère au gouvernement de distribuer gratuitement des graines aux colons pauvres.

À cette dernière question, le ministre de l'agriculture répond qu'il est très difficile pour le gouvernement de se livrer lui-même à la distribution, parce qu'il ne sait pas si les graines sont bien employées. M. Sauvé a obtenu une admission inéquitable du ministre. Il a prétendu que l'on donnait moins cette année qu'il y a deux ans. C'est un million, dit-il, que l'on devrait donner.

M. Caron admet qu'il y a deux ans on a, en effet, dépensé \$600,000, grâce aux mandats spéciaux, mais il compte que l'on pourra faire la même chose cette année et que le gouvernement le fera sûrement s'il le peut. En attendant les crédits, moins l'allocation fédérale, sont de \$455,000.

ENQUETE SUR LES SALAIRES DES FEMMES

Nous avons déjà parlé du bill qui interdit à tout patron de prendre à son service un enfant âgé de moins de seize ans, à moins qu'il ne sache couramment lire et écrire et qu'il puisse l'établir par un examen à la satisfaction de l'inspecteur du gouvernement et qui interdit de même aux garçons et aux filles de moins de seize ans d'exercer le commerce de vendeurs de journaux.

M. Taschereau déposera prochainement un autre projet de législation sociale intéressant.

Aux termes de ce projet de loi, il sera loisible au gouvernement de créer, sous la direction du ministre des travaux publics et du travail, une commission, composée de trois membres, dont l'un sera le sous-ministre du travail, ou toute autre personne désignée par le ministre, et qui agira comme président de la commission. Les deux autres seront nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil durant bon plaisir. L'un de ces deux membres pourra être une femme. Cette commission sera constituée pour faire une enquête sur les salaires des femmes. Elle aura le droit d'examiner les livres des patrons et de convoquer ceux-ci devant elle.

Si la commission est d'opinion que les pages payés par le patron d'un établissement industriel sont insuffisants, elle pourra convoquer en conférence plusieurs personnes qui lui seront désignées, moitié par les patrons et moitié par les employés, et leur adjointer quelques personnes désintéressées. Un des membres de la commission fera partie de cette conférence et en sera le président.

Après cette enquête, cette conférence pourra déterminer le mini-

(Suite à la 2e page)

LENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 7 MARS 1919

S. THOMAS D'AQUIN, CONF. ET DOCTEUR

Lever du soleil, 6 heures 31.
Coucher du soleil, 5 heures 54.
Lever de la lune, 9 heures 02.
Coucher de la lune, le matin.
Premier quartier de la lune, le 8, à 10 h.
26 m. du soir.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 24
Même date l'an dernier... 15
Aujourd'hui minimum... 12
Même date l'an dernier... 15
BAROMETRE
9 heures a.m., 30.12; 11 heures a.m., 30.15; 1 heure p.m., 30.15.

LA VISITE D'UN HÔPITAL

LE GOUVERNEUR GENERAL EST A SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE OU IL VISITE L'HÔPITAL. — PLUSIEURS SONT ALLES A SA RENCONTRE ET REVIENT. — DONT AVEC LUI CET APRES-MIDI A MONTREAL.

Tous les principaux officiers des quartiers généraux de la milice, à Montréal, sont partis ce matin pour aller rencontrer le gouverneur général à Sainte-Anne-de-Bellevue où il fera la visite de l'hôpital Le major-général Wilson, le lieutenant-colonel L. Leduc, adjudant général du district, le lieutenant-colonel Hill, les lieutenants-colonels Sullivan, Patch, Stewart et le major Ward, amonieur général du district, sont partis, ce matin, par train spécial du Grand-Tronc. Les officiers sont accompagnés de quelques citoyens de la ville de Montréal qui prennent le dîner avec le duc de Devonshire, et puis feront le tour des différentes parties de l'hôpital.

Cet hôpital militaire a été construit l'an dernier, aux frais du gouvernement. On a commencé à y traiter les soldats au commencement de l'automne alors que l'établissement n'était pas encore terminé. Il y a actuellement plusieurs centaines de soldats malades ou infirmes. Plusieurs médecins et infirmières sont employés dans cet hôpital. Le gouvernement a l'intention d'agrandir considérablement cet immeuble, le printemps prochain afin de pouvoir y loger tous les soldats malades qui arrivent à Montréal. Actuellement, on doit garder plusieurs soldats dans des hôpitaux privés de la ville ce qui offre des inconvénients qui disparaîtront lorsque tous pourront trouver place au même endroit. Un hôpital à la campagne offre aussi plus d'avantages au point de vue de la santé des malades que dans une ville, et c'est ce dont on a tenu compte en choisissant l'emplacement de Sainte-Anne-de-Bellevue.

L'inauguration officielle de l'hôpital aura lieu plus tard, lorsque tous les travaux seront finis. Actuellement, on n'occupe qu'une partie de l'immeuble, l'autre partie n'étant pas encore achevée.

Le gouverneur général reviendra à Montréal, accompagné de tous ceux qui sont allés le rencontrer. Il partira de Sainte-Anne dans le courant de l'après-midi, et sera probablement ici, vers cinq heures.

LES SOLDATS QUI REVIENTENT

Quatre transatlantiques sont attendues ces jours-ci, dans les ports de Saint-Jean et d'Halifax. Tous ces navires ramèneront au pays plusieurs milliers de soldats canadiens. Un de ces navires est l'"Adriatic" sur lequel est embarqué le 42^e régiment de Montréal qui doit arriver ici mardi ou mercredi. Les militaires canadiens qui ont fait la traversée à bord du navire-hôpital "Essequibo" doivent parvenir à Sainte-Anne-de-Bellevue, aujourd'hui, même. Quelques-uns seront licenciés immédiatement, et reviendront à Montréal; les autres resteront à l'hôpital.

UN RÉQUISITOIRE TRES VIGOUREUX

M. DEWAR, CHEF DE L'OPPOSITION PROVINCIALE, ATTAQUE LA LOI DES ELECTIONS DE L'ONTARIO. — PROMESSE D'UN AMENDMENT.

Toronto, 6. — La loi des élections de la province d'Ontario a été soumise à un feu intense de la part de l'opposition, la législature. On en a fait un débat sur la loi, et le procureur général, M. L.B. Lucas, a promis qu'elle serait amendée.

Un amendement proposé par M. H. Dewar est appuyé par M. G. C. Hurdman, d'Ottawa-ouest, qui demandait le retour à l'ancien délai d'une semaine entre la nomination et le scrutin a été défilé par un vote de 25 contre 25.

M. H. Dewar a accusé le gouvernement de manipuler la loi électorale à son seul avantage, et de faire un usage arbitraire de son pouvoir. La province d'Ontario est la seule à n'avoir pas fait d'élection durant la guerre. M. Dewar a dit qu'il ne doutait point du résultat, si le gouvernement reprenait contact avec le peuple. Le scrutin a été fixé à la fin de l'année, et la loi électorale a été amendée pour prendre part aux affaires publiques. M. Dewar a ensuite parlé du projet de loi des logements. Il opine qu'il faudrait en cette mesure atténuer une indication du gouvernement fédéral. M. Dewar se déclara désireux de connaître l'amendement du gouvernement à la loi de tempérance. Les taxes de ce commerce rapportent \$2,000,000. M. Sinclair lui donna la réplique. Il dit qu'il ignore les mesures efficaces appuyées par M. Dewar. L'orateur s'est pavé la tête des membres de l'opposition qui ont applaudi la critique de la loi des élections après lui avoir accordé leur vote.

M. Sinclair a parlé de la construction des routes. Elles aident au développement rural. Il traita de l'annulation de l'instruction pour les cultivateurs. Le député approuva l'association des fermiers. M. Strohme a parlé dans le même sens que M. Dewar.

ERZBERGER ET LA POLOGNE

Weimar, 6. — Mathias Erzberger, au cours de la discussion qu'il a faite des affaires polonaises, a critiqué sévèrement le gouvernement de l'Allemagne de sa politique à l'égard de la Pologne. De nombreux orateurs ont adressé la parole et se sont prononcés en faveur d'Erzberger, mais la majorité a persisté à protester contre la conduite ingrate et injuste des Polonais envers l'Allemagne.

Herr Erzberger a dit que le traitement infligé par le gouvernement allemand aux Polonais avait

créé un problème qui autrement n'aurait pas existé.

"Je veux comme vous que nos compatriotes soient protégés, mais comment voulez-vous qu'ils soient bien traités alors que nous avons fait endurer aux Polonais toutes sortes de vexations quand ils étaient nos sujets?"

Il a ajouté que le prestige allemand avait beaucoup diminué à Posén où plusieurs milliers d'Allemands avaient fui en face de 800 Polonais.

McGARRY EST À DUBLIN

(De la Presse Associée.)

Dublin, 6. — John McGarry, un des prisonniers Sinn-Féin qui se sont échappés de la prison de Lincoln, a fait une entrée dramatique à Mansion House, hier soir. On avait déjà commencé la représentation lorsqu'il est arrivé précédé par un groupe de cornemuses et par le maire de Dublin, M. O'Neill. Au milieu d'eux se trouvait McGarry en uniforme de vo-

lontaire irlandais, et il fit une harangue à la foule. Il leur a dit que rien ne se disait de vrai au sujet des Sinn-Féin et que si la vérité s'apprenait, le fonctionnaire anglais en serait offensé. Il a ajouté qu'il n'avait pas de nouvelles de De Valera, mais que si le chef Sinn-Féin avait quelque chose à dire aux Irlandais il le leur dirait lui-même. McGarry s'esquiva prudemment avant que la police fasse son apparition.

LA CÉRÉMONIE DES CENDRES À STE-ANNE

M. le chanoine McCrory, chancelier-adjoint du diocèse, était le prédateur de circonstance hier, à la cérémonie d'ouverture du carême à Sainte-Anne. Il y a parlé de l'âme, des trois moyens par lesquels l'Église demande à ses enfants de sanctifier le carême: la prière, la jeûne et l'aumône. La pratique de la charité, fait remarquer l'orateur, est notoire dans la paroisse Sainte-Anne, où l'œuvre de l'immortel Ozanam, la Saint-Vincent de Paul, trouve de zèles propagateurs. La charité est d'ailleurs une obligation pour tous les chrétiens. Notre Seigneur montre l'importance qu'il y a attaché quand il bénit ceux qui l'ont secouru quand il avait faim et soif dans la personne de ses pauvres.

Un point de vue social, elle a aussi un effet salutaire car elle est le point qui unit le pauvre au riche et qui diminue ainsi les inégalités génératrices de conflits.

AU SAILLANT D'YPRES

(Cable de la Presse Associée.)
Londres, 6. — Winston Churchill, secrétaire de la guerre, répondant hier à une interpellation de M. Entwistle, a annoncé que les pertes totales britanniques, canadiennes et australiennes dans le saillant d'Ypres depuis le 31 juillet jusqu'au 11 novembre 1917, ont été ainsi réparties:
Officiers anglais, 10,795; soldats, 207,838.
Officiers canadiens, 496; soldats, 11,917.
Officiers australiens, 1,289; soldats, 26,502.

LA NAVIGATION SUR LES GRANDS LACS

Toronto, 6. — (Par la Presse Canadienne.) — Les records de la compagnie de navigation des Grands Lacs ont été brisés, hier. Le vapeur "Macassa", malgré l'inclemence de la température, a fait le premier voyage de l'année entre Hamilton, sous le commandement du capitaine Corson. C'est la première fois que l'on enregistre une traversée à cette époque. L'an dernier, vers la même date, le port de Toronto était complètement paralysé par le fait que la glace avait trois pieds d'épaisseur, tandis que cette année il n'y a pas de glace du tout.

NOUVEAU CABINET À SAN SALVADOR

(Service de la Presse Associée.)
San Salvador, république de Salvador, 6. — Le cabinet du nouveau gouvernement a été constitué comme suit, hier après-midi:
Ministre des Affaires étrangères: Dr Juan Francisco Pereda.
Ministre de l'Intérieur: Dr Miguel Thomas Molina.
Ministre de la Guerre: Dr Pio Romero-Bosque.

LONDRES ENVAHIE PAR LES RATS

Londres, 6. — (De la Presse Canadienne.) — La ville de Londres subit depuis quelque temps une invasion, celle des rats, et la Chambre des Communes aura à se prononcer sur ce sujet. Un projet de loi a comme objet de travailler à l'extermination des rats et de forcer les gens à s'en occuper.

L'UNIFORME EST OBLIGATOIRE

Coblentz, 6. — (De la Presse associée.) — Tous les officiers et soldats allemands en service devront à l'avenir porter leur uniforme lorsqu'ils sont dans la rue. Telle est la proclamation faite par le général Dickman qui a jugé cette mesure nécessaire parce que la plupart de ceux qui étaient de l'armée n'aiment pas à saluer les officiers américains comme les y forçait la loi.

Les officiers seront aussi obligés de se présenter aux quartiers généraux une fois par semaine pour s'inscrire.

LA REINE DE ROUMANIE EST À PARIS

(Service de la Presse Associée.)
Paris, 6. — La reine Marie de Roumanie, accompagnée de ses filles, les princesses Elisabeth, Marie et Eliane, est arrivée hier à Paris. Elles ont été accueillies avec enthousiasme.

Une dépêche de Genève, datée du 23 février, avait annoncé que la reine de Roumanie et sa fille la princesse Elisabeth s'étaient enlevées de Bucarest en Angleterre, craignant la révolution dans leur pays.

LES BOLCHEVIKI ONT LE CLERGÉ À DOS

Onsk, 6 (De l'agence Havas). — Après avoir maintenu deux ans une neutralité absolue en matière politique, le clergé orthodoxe du gouvernement d'Onsk a violemment pris à partie le gouvernement bolchevik. Le clergé a totalement adhéré à la cause de l'armistice Kolchak, gouverneur du gouvernement d'Onsk, et a expliqué son adhésion d'une façon qui ne manquera pas d'impressionner le pays tout entier.

AU "CANADIAN MINING INSTITUTE"

A l'assemblée tenue ce matin sous la présidence de M. John E. Hardman, les membres de l'Association canadienne ont discuté avec les représentants de l'"American Institute of Mining Engineers" le principe de la taxation des mines.

M. W. R. Ingalls, qui devait porter la parole ce matin, était absent et a été remplacé par M. Painelee, rédacteur d'une revue technique de New-York. Sir John Willison a également parlé de la restauration de l'industrie pour ce qui concerne spécialement les mines.

WASHINGTON EN GARDE LE CONTRÔLE

Washington, 6. — Le gouvernement conserve le contrôle des chemins de fer, bien que le Congrès ait refusé d'avancer les fonds nécessaires à l'administration des chemins de fer; mais les diverses compagnies se procureront d'elles-mêmes les sommes nécessaires, à l'aide d'emprunts particuliers sur le marché ou de prêts spéciaux provenant de la "War Finance Corporation". Cette institution peut disposer actuellement de \$37,000,000.

Les compagnies vont maintenir leurs réseaux dans les conditions normales, et même apporter des améliorations générales à leur exploitation; mais elles ne toucheront point au problème d'augmenter les taxes.

LES PROTESTATIONS D'EMPLOYÉS D'ÉTAT

Ottawa, 6. — Les employés des bureaux de l'imprimerie du gouvernement ont tenu une grande assemblée, hier soir, et ont protesté contre les retards apportés à la considération des augmentations de salaires qui ont été demandées dernièrement. Les pressiers à l'emploi du gouvernement ont voté pour la grève mais on ne sait pas encore quand elle aura lieu.

ORPHELINAT INCENDIÉ

Buffalo, N.-Y., 6. — Les flammes ont ravagé, la nuit dernière, une grande partie de l'orphelinat catholique, causant des dommages évalués à \$150,000. Les religieuses de Saint-François se sont multipliées pour sauver les 450 enfants qui se trouvaient au repos dans l'établissement.

MEILLEUR MARCHÉ QUE LA FORD

Los Angeles, Cal., 6. — M. Henry Ford projette la construction d'une machine nouvelle à un prix encore inférieur à celui qu'il a mis sur le marché jusqu'ici. Il en confiera le projet à son arrivée à Detroit, à une nouvelle compagnie.

LES CHOSES VONT CHANGER

M. DE SERRES EXIGERA QUE LE FRANÇAIS SOIT MIS SUR LE MEME PIED QUE L'ANGLAIS DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX. — RÉCEPTION À NOS SOLDATS.

"Je ne vois aucune raison pour que les listes des matériaux, affichées au département des achats et ventes, ne soient pas rédigées en français," nous a déclaré ce matin le commissaire Deserres. M. Deserres admet le principe du bilinguisme dans les départements municipaux quels qu'ils soient, et M. Ernest Déary nous a donné la même assurance.

Des ordres précis ont été donnés à cet effet. À l'avenir, les voyageurs de commerce seront servis à souhait dans leur langue, ainsi que le public qui fréquente l'hôtel municipal.

À l'égard des achats et ventes, ce matin, les quatre listes anglaises de mardi dernier se trouvaient augmentées de deux autres, absolument dressées dans la langue d'Albion. Un employé nous a prévenu qu'il y aurait bientôt changement: les listes seront traduites en français et exposées côte à côte, avec les listes anglaises. Comme nous le félicitons de cette réforme, il nous fit une remarque qui fait songer:

"Nombre de voyageurs, nous a-t-il dit, même canadiens-français et de maisons françaises ne comprennent pas les expressions françaises, et se servent de préférence du terme anglais, par habitude. Mais nous convenons du principe, il faut du français, nous en mettrons partout."

Quelques voyageurs nous ont dit les avantages inappréciables de ces listes bilingues, en ce qu'elles leur fournissent l'occasion de connaître les mots français correspondants et de s'en servir, et même de les imposer, par un usage fréquent, auprès de leurs patrons.

LE RETOUR DU 42^e

Aux soldats du 42^e régiment écossais les autorités municipales préparent, nous le savons, une réception officielle. Le comité général s'est réuni, à midi, dans le bureau de M. Déary pour disposer de tous les détails de l'organisation.

D'après des arrangements particuliers arrêtés par le général Mewburn, les soldats arriveront par convoi spécial, à bord d'un train du Pacifique Canadien, après avoir traversé le pont de Québec. Ils entreront en gare, au Viger, et de là, se dirigeront vers le Champ de Mars, où le maire leur lira une adresse de bienvenue; puis ils se rendront aux casernes de la rue Peel, par les rues Saint-Jacques, Beaver Hall, carré Phillips, et Sainte-Catherine.

La date d'arrivée n'est pas encore connue officiellement: ce sera mardi ou mercredi prochain.

Le comité prie les citoyens de faire fête aux vétérans de la guerre, de les escorter en grande foule, de décorer leurs résidences et leurs bureaux.

Les autorités scolaires seront priées d'accorder un grand congé à tous leurs élèves. Sur le parcours, de banderoles de bienvenue aux armées de la ville seront disposées avec art, en témoignage de vive sympathie et d'admiration.

M. Déary, aide dirigeant de toute l'organisation, a déclaré que la même réception sera donnée aux autres régiments montrealais qui vont nous revenir, et entre autres au vaillant 21^e. "Ce sera une réception pour ainsi dire permanente."

LA PROHIBITION DEVANT LES CHAMBRES SOUS PEU

Ottawa, 6. — On ne connaît pas encore quelle sera la politique du gouvernement fédéral sur la question de la prohibition, mais il a été fait mention dans le discours au trône, mais il est entendu que cette question viendra devant les Chambres dans relativement peu de temps. La question va être soumise aux "caucus" dont les membres décideront la politique à suivre. Il est probable que l'arrêté ministériel défendant l'importation, la fabrication et le transport des liquides alcooliques dans les endroits soumis au régime de la prohibition, restera encore en vigueur. On parle aussi d'un référendum sur la question. Il s'agit de déterminer si la fabrication de certaines liqueurs peut se faire dans un endroit où la vente de ces liqueurs est permise.

UN CYCLONE DANS L'ALABAMA

Eufaula, Alabama, 6. — (De la Presse associée.) — Quatre cadavres ont été trouvés, hier, dans les ruines d'un édifice qu'un tourbillon avait détruit. Plusieurs personnes ont été blessées. Les dommages causés à presque toutes les maisons s'élevaient à un million. Cette bourgade a été comblée hier soir, ici et dans les environs.

DEUX COMBATS EN THRACE

Salonique, 6. — (De la Presse associée.) — On rapporte que de nombreux combats ont lieu en Thrace occidentale, aux environs de Strumitza, entre les paysans et les Bulgares qui emploient des mesures vexatoires auprès des habitants des pays qu'ils doivent évacuer.

L'ARTILLERIE ENTRE EN JEU DANS LES EMEUTES DE BERLIN

Un grand nombre d'hommes du groupe spartacus et des troupes du gouvernement sont tués — Une entente par négociations.

Berlin, 6. — (De la Presse Associée.) — Au cours des émeutes de la matinée, on a été obligé de servir de l'artillerie aux alentours des quartiers généraux où sont les troupes du gouvernement.

Les troupes du groupe spartacus et celles du gouvernement ont perdu un grand nombre d'hommes pendant les troubles d'hier sur la Place Alexandre. On a fini par s'entendre par négociations.

LA SITUATION AGGRAVÉE

Berlin, 6. — (De la Presse Associée.) — Les journaux disent que la grève a aggravé la situation et que seul le gouvernement peut régler cette question sans qu'il y ait de troubles. Les socialistes indépendants essaient de se dégager du mouvement et rejettent la responsabilité de la tentative sur le groupe spartacus que l'on accuse d'avoir fomenté la grève avant que les unions ouvrières soient organisées.

Le "Vorwärts", organe socialiste, croit que le gouvernement va prendre au sujet du chômage une décision avant ce soir et que les seuls mécontents seront "les terroristes de la rue parce que les changements de club, de nuit et d'assassin leur auront été enlevés."

PAS DE CHANGEMENT DANS L'ALLEMAGNE CENTRALE

Berlin, 6. — La situation est toujours la même dans l'Allemagne centrale et les efforts faits par le groupe spartacus à Magdebourg et à Dresde pour faire déclarer la grève

LA DÉCISION DES GRANDS JURÉS

DIX-HUIT ACCUSATIONS FONDÉES; UNE NON FONDÉE; HUIT "IGNORAMUS" — LE NOM DES ACCUSÉS.

Aux Assises, présidées par le juge Desy, le grand jury a remis ce matin au greffier 18 accusations fondées, 8 "ignoramus", une accusation non fondée. Voici le nom des accusés: Maurice Winbaum, parjure; Jack Lecker, vol avec effraction; Damien Lavoie, vol; Rodolphe Grevier et Henri Peterson, vol; Alphons Lanthier, vol; Samuel Rusnoch, vol de fait; Nick Kapura; Xenophon Diamanditis, parjure; Philippe Gagnon, vol; Roméo Galarneau, vol; Omer Lavoie, vol; Armand Normandin, maison de jeu; Hébert Raymond, vol; Albertine Saint-Ours, vol; Iaché Pavlovitch, vol de fait; Deodati, tentative de meurtre; Bill Smith, vol; fausses représentations; Rose Lachapelle, vol; J. M. Lemaire, vol.

M. Corriveau, greffier, a fait ensuite comparaitre à la barre deux Barbieri, Joseph et Giovanni, dits Barbieri, accusés de tentative de meurtre sur la personne d'Ernest Boucher, agent de police. L'incident serait arrivé le 4 décembre 1918 dans une pharmacie de la rue Sainte-Catherine où les deux jeunes gens auraient demandé à acheter de l'alcool. Le commis refuse, les Barbieri insistent. Nouveau refus. Boucher entre aux entrefaites. Mis au courant de la dispute, il veut chasser les deux jeunes hommes qui ripostent avec des couteaux et blessent l'agent. C'est là toute l'affaire. Douze petits jurés ont été choisis. Ce sont: D.B. Moor, E.F. Sutherland, Jos. Renaud, Sam Elliott, Ed. Brière, E. Foot, Israël Parquin, P. Charron, T.A. Peel, A. Daigneault, Edward Killgallen, Donat Lebeau. Le procès des Barbieri commencera cet après-midi. Me Archibald McGoun, c.r., et Me Magennis occupent pour les accusés.

LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

Paris, 6. — (De la Presse associée.) — Le rapport de la commission chargée de fixer la responsabilité des auteurs de la guerre va probablement terminer son travail cette semaine. Il est maintenant certain que l'on ne s'occupera que de la responsabilité morale, parce que, au cas même où la responsabilité individuelle serait découverte on n'aurait pas de tribunaux qui auraient juridiction.

AU CLUB DE RÉFORME

Samedi midi, à une heure, M. Lindsay Crawford, directeur du "Statesman", la revue libérale de Toronto, sera l'hôte d'honneur au dîner-causette du Club de Réforme. M. Crawford traitera d'un sujet constitutionnel.

ON LES RELACHERAIT TOUT SIMPLEMENT

Londres, 6. — Le "Daily Mail" annonce que le gouvernement britannique a décidé de libérer tous les prisonniers politiques irlandais. Le journal ajoute que pour éviter toute manifestation publique, les prisonniers devront retourner en Irlande par petits groupes.

MOTION PRISE EN DÉLIBÉRÉ

DANS LA CAUSE DE MOSHER VS. "LA PRESSE", CELLE-CI PAR UNE INSCRIPTION DILATOIRE DEMANDE DE RETARDER LA POURSUITE CIVILE — RECLAMATION DE \$25,000 — POINT À DÉCIDER.

Le juge Duclos en cour de pratique a pris en délibéré une inscription dilatoire faite par la "Cie de Publication de la Presse". M. A. Mosher, de la rédaction de la "Gazette" poursuit M. E. Berthiaume pour libelle au criminel. L'article libelleux aurait paru le 19 février. L'enquête devant le magistrat de police est remise au 10 mars. Le rédacteur de la "Gazette" a intenté une action de dommages-intérêts contre la "Cie de Publication de la Presse". Les deux causes sont concurrentes. "La Presse" a demandé, ce matin, au tribunal de différer la cause civile afin que la défense ne soit pas obligée de dévoiler ses moyens qui sont les mêmes dans les deux cas. La jurisprudence de la Cour d'appel a établi que l'on doit joindre deux causes connexes quand une des parties ne souffre pas de préjudice de ce fait. En outre les articles 291 et 292 du Code de procédure stipule la même façon d'agir. On doit joindre les causes similaires dans deux cours quand leur lien de droit nuitrait à l'une ou l'autre des décisions. Sinon il pourrait se faire que l'intime soit condamné dans une cour et libéré dans l'autre. On voit le conflit qu'il faut éviter. Le demandeur, conclut le procureur de la défense, ne doit pas court pas de dommages de ce délai demandé. Me G. Desautels, avocat de M. A. Mosher, s'est objecté à cette requête. Il a demandé son renvoi. Il a déclaré que la décision du jury civil ne lirait aucunement de jury criminel. L'accusé a toujours l'option d'un procès par ses pairs. L'important est de tuer la calomnie de faire son œuvre. Le demandeur souffre du préjudice d'un délai.

LES MENAGERS ENVAHISSENT LES MAGASINS

Berlin, 6. — Les magasins ont été envahis hier par les ménagers qui voulaient se munir de provisions pour une semaine au cas où la grève se répandrait. Les boulangeries et les boucheries n'avaient rien à vendre vers dix heures de l'avant-midi.

L'ESPIONNAGE EN BOHÈME

(Cable de la Presse Associée.)
Berne, 6. — Le gouvernement tchéco-slovaque, en poursuivant l'enquête qui a suivi l'arrestation du vice-consul allemand Her Schwartz il y a quelques jours, a découvert les plus actifs en Bohême, et qu'il s'efforçait de soulever des séditions en Bohême allemande et en Moravie. Le plan allemand, d'après des avis reçus de Prague, était de jeter des troupes au travers de la frontière de Bohême aussitôt que les insurrections qui devaient se produire à Prague, de Brunn, de Badweish et de Hesseburg auraient pris des développements.

Des espions allemands et autrichiens, à ce que l'on ajoute, ont été arrêtés dans la majorité des villes de Bohême. Le gouvernement tchéco-slovaque a annoncé qu'il publierait prochainement les noms de ces espions, y compris les noms des officiers autrichiens, qui ont été arrêtés en Bohême et en Moravie. Les autorités militaires du gouvernement de l'Autriche allemande ont été particulièrement occupées dans les villes de Reichenberg et de Leitmeritz. Le gouvernement de Bohême a découvert une forte quantité d'armes dans la ville de Trantenan, près de la frontière allemande.

PROCES PAR JURY

Un procès par jury a commencé, ce matin, devant le juge MacLennan. Mme Henderson Burch, veuve de M. G. Elliott, réclame de la Cie de "Engineering Works" une somme de \$25,000. Voici les faits de la cause. Le 6 décembre 1917, une auto conduite par un employé de la défenderesse conduisant une équipe d'ouvriers demandés au chantier de la Canadian Vickers. La demande étant urgente, l'auto filait. Un accident survint où M. G. Elliott fut tué. L'auto était venue en collision avec un tram. La veuve alléguait que la machine allait à une allure exagérée et qu'il y a eu négligence du chauffeur de ses actes envers la compagnie défenderesse. Elle réclame \$10,000 pour la mort de son mari. Celle-ci était jeune et gagnait \$3,000 annuellement. Il laisse trois enfants jeunes. Pour leur entretien, elle exige respectivement \$5,000.

LA LOI S'APPLIQUE-T-ELLE ?

La maladie occasionnée par le travail est-elle un accident? La loi des accidents du travail s'applique-t-elle à un laboratoire? Telles sont les demandes d'une requête que le tribunal devra résoudre dans une poursuite en vertu de la loi des accidents. M. T. E. Redmond réclame une rente de l'université McGill pour incapacité notable, causée par les vapeurs de zinc. Il travaillait au département de l'électrochimie de la défenderesse. Il alléguait qu'un défaut d'aération de la salle a causé l'accident. Cette cause s'instruit devant le juge Panneton.

EN REVISION

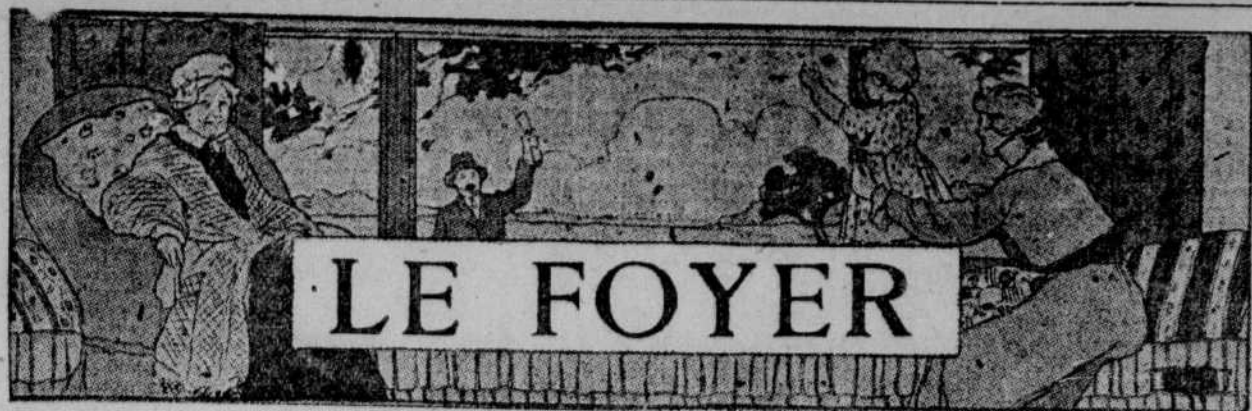
Les juges Demers, Telier et Desjardins siègent en Cour de révision, ce matin.

LES NÉGOCIATIONS VONT COMMENCER

Posen, 6. — (De la Presse associée.) — La commission internationale qui doit régler les termes de l'armistice entre l'Allemagne et la Pologne est partie aujourd'hui pour rencontrer la délégation envoyée par Berlin.

DES SENTENCES

Ont été condamnés, ce matin, par le juge Bazin, siégeant à la Cour de police: E. J. Sinclair, pour vol comme serviteur, 9 mois de détention; Ernest Hamelin, 4 ans; et Ludger Clément, 5 mois, pour vol avec effraction; P. Pharoah, pour majoration de chèques; Enfin D. Stewart, J. Geoffroy et S. Lépine, pour vol de robes de carottes, subiront le premier et le dernier chacun une détention de 3 ans, le deuxième, une de 6 mois.



Vieille chanson et poupée neuve

Près de la fenêtre, mie Jacqueline dans les rayons du soleil berce son bébé. Au rythme des berceaux sur le plancher dur, elle chante de sa petite voix aiguë, souvent essoufflée :

"Ma tante, ma tante,
à bien mal à sa tête,
mon oncle lui a fait faire
un bonnet pour sa tête,
un bonnet pour sa tête
et des souliers lilas, la, la,
et des souliers lilas."

Nous sourions en l'écoutant, et elle sourit en s'écoutant ! Elle est ravie et sage; la poupée qu'elle tient dans ses bras est une poupée neuve, un trésor, mes amis ! Jacqueline la trouve aussi belle que le jour. Moi, j'analyse mieux ses traits. Elle a des joues énormes, une bouche ronde trop minuscule, un nez mince à l'excès, et des yeux immenses, avec des cils peints en bâtons parallèles tout autour. C'est une enfant baroque, pensez-vous. Non. C'est tout simplement une enfant adorable. Queline, qui est blonde comme une lumière dans le soleil, la presse sur son cœur, et me dit : "Je l'aime assez-que je ne peux pas aimer mes autres !" Et indifférente à ce que cette parole révèle de son cœur, elle continue sa chanson :

"Ma tante, ma tante,
à bien mal à ses yeux,
mon oncle lui a fait faire,
une paire de lunettes bleues,
un bonnet pour sa tête,
une paire de lunettes bleues,
et des souliers lilas, la, la,
et des souliers lilas !"

Queline a trouvé cette poupée neuve dans son lit, hier matin, à l'aube, en s'éveillant par hasard avant le temps. Elle ne l'attendait pas le moins du monde. Elle s'est levée, l'a examinée, palpée, s'est demandée si ce n'était pas un rêve, puis s'en est emparée et a couru crier près de tous les lits où l'on dormait : "Regardez, regardez, saint Nicolas m'a apporté une poupée !" Et elle a un peu plus tard commencé à la bercer, et elle la berce, ma foi, presque sans cesse depuis hier au matin. Aujourd'hui, elle chante, et les couplets se succèdent, et le

refrain s'allonge à mesure que la tante a de nouveaux maux !

"Ma tante, ma tante,
à bien mal à son nez,
mon oncle lui a fait faire,
un beau petit cache-nez,
un beau petit cache-nez,
un bonnet pour sa tête,
une paire de lunettes bleues,
et des souliers lilas, la, la,
et des souliers lilas !"

Lorsqu'elle ne chante pas, nous causons de bébé. C'est ainsi qu'ensemble nous lui avons choisi un nom. Je suggérais : Bécassine, en mémoire d'une de ses définites. Jacqueline préférait l'inédit. Je me cassais la tête. J'ai offert : Pataud, — un nom de chien, Queline s'est indignée. Tout à coup j'ai pensé à un voisin que Jacqueline aime beaucoup et qui s'appelle Toto, et j'ai soumis : Totote. La mère et la fille applaudirent en chœur. Mais Jacqueline a repris : "T'en aurais pas un autre pour mettre avec ?"

Finalement, la poupée fut baptisée d'un nom qui lui ressemble et lui va... comme un gant ! Kiki-Totote. Dites-le. Vous verrez; c'est amusant. Quand on a vu la frimousse du bébé, on comprend mieux ce que le nom vaut. Et Kiki-Totote, dans les bras de Queline qui sont remplis de rayons de soleil, dort les yeux grands ouverts, et une petite voix aiguë chante encore :

"Ma tante, ma tante
à bien mal à ses pieds,
mon oncle lui a fait faire
une paire de souliers de bœuf,
une paire de souliers de bœuf,
une ponce de gingembre,
un bonnet pour sa tête,
un beau petit cache-nez,
une paire de lunettes bleues,
et des souliers lilas, la, la,
et des souliers lilas !"

Jacqueline fait son apprentissage de maman. Plus tard, bien plus tard, elle bercera de vrais bébés et elle les émerveillera avec ses chansons. Kiki-Totote vivra-t-elle encore ? Les poupées vivent parfois longtemps comme de bons souvenirs.

Michelle LE NORMAND.

Mon cahier

28 février 1919.
Les Ursulines n'étaient pas seules quand elles vinrent au Canada en 1639. Trois religieuses hospitalières de Dieppe les accompagnaient. Elles avaient l'intention de fonder un hôpital où elles prendraient soin des malades français et sauvages.
Madame la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Richelieu, ministre de France, leur fournissait ce qui était nécessaire. C'était une femme bien charitable, cette dame-là. Quand elle n'avait pas assez d'argent à donner aux missionnaires elle allait quêter chez ses amis qui ne pouvaient lui refuser une aumône demandée si gentiment.
Les Hospitalières furent reçues à Québec avec autant de joie que les Ursulines. Elles étaient à peine installées dans leur maison qu'on leur

amena des malades atteints de la petite vérole. Ils furent tous soignés avec amour, ceux qui étaient si couverts de plaies qu'on ne savait par où les prendre comme ceux qui étaient moins repoussants. Presque tous moururent mais pas un seul sans avoir reçu le baptême.
Les religieuses tombèrent malades à leur tour. Mère de Saint-Ignace, la supérieure, souffrit pendant six ans et mourut comme une sainte. Chaque année, heureusement, il arrivait de nouvelles religieuses de France. Il en fallait tellement pour prendre soin de tous les hommes malades, pour panser les blessures faites par les Iroquois !
J'ai oublié de demander à ma maîtresse s'il y a encore des religieuses hospitalières en Canada. C'est à peu près certain puisqu'il y a encore des malades à guérir. D'ailleurs il y a un Hôtel-Dieu à Québec !

Andrée LAFONTAINE.

Pensées choisies

L'art suprême du flatteur est de savoir découvrir une vérité flatteuse.

Les gens contents d'eux-mêmes ne sont vraiment pas difficiles.

Défiez-vous de votre défiance, elle vous trompe plus souvent qu'on ne vous aurait trompés.

Il y a l'abus du bon sens, comme il y a l'abus de l'esprit.

On a toujours de bonnes raisons, en vacances, pour allonger ses voyages et raccourcir ses lettres.

Ce n'est qu'en perdant ce que l'on possède que l'on sent vraiment combien on y tenait.

Le courage est à l'héroïsme ce que le talent est au génie.

La bonne cuisine

HUITRES SAUTEES AU "BACON"

Prenez de grosses huitres, du "bacon" coupé en tranches minces, du citron, du beurre fondu, du poivre, du céleri, des toasts.

Lavez et asséchez les huitres. Ayez autant de tranches de "bacon" que vous aurez de huitres. Placez une huitre au bout d'une tranche de "bacon" et roulez le "bacon" dessus, puis mettez un petit cure-dent pour la tenir roulée. Quand elles sont toutes préparées, saupoudrez de poivre et sel, et faites-les frire dans le beurre fondu. Servez sur des toasts chauds avec du céleri et ornés le plat avec des tranches de citron et des feuilles de céleri.

OMELETTE SOUFFLEE

Prenez quatre oeufs, deux jaunes d'oeufs, pincée de poivre, six cuillères à soupe d'eau, une demi-cuillère à thé de sel, une cuillère à soupe de beurre.

Battez les oeufs en neige (bien fermes), les jaunes aussi jusqu'à ce qu'ils deviennent épais et d'une belle couleur jaune. Ajoutez l'eau, le sel et le poivre aux jaunes, mélangez bien le tout ensemble, et mettez les blancs avec les jaunes. Mettez le beurre dans une poêle et quand il est chaud, mettez le mélange, laissez à une chaleur modérée pendant une couple de minutes, puis mettez dans un four chaud et laissez cuire. Otez l'omelette du four, coupez-la en tranches, tournez-la dans un plat bien chaud et servez. Il faut toujours qu'il y ait plus de jaunes que de blancs d'oeufs dans une omelette soufflée. Si vous observez cette règle, vous aurez toujours du succès et l'omelette sera légère et gonflée.

PISTACHES CROQUANTES

Prenez deux tasses de sucre blanc, une tasse de pistaches. Mettez le sucre dans une poêle sur un gros feu et brassez jusqu'à ce qu'il soit tout fondu, puis versez ce liquide sur les pistaches qui auront été placées dans un plat beurré.

LE CARÈME

Les foules se sont pressées hier dans nos églises pour assister à la cérémonie d'ouverture de la sainte quarantaine. Recueillis, les fidèles sont allés s'agenouiller à la balustrade et recevoir sur leur front les centres que le prêtre y dépose en prononçant les graves paroles qui rappellent à chaque homme ses fins dernières.

Dans la plupart des paroisses, la distribution des cendres s'est renouvelée le soir, pour l'avantage des travailleurs qui n'avaient pu assister à l'office matinal. Partout, la voix des prédicateurs a rappelé aux foules les grandes vérités de notre foi : la certitude de la mort et l'incertitude du moment où elle frapperait ses victimes; l'immortalité de l'âme, destinée à une vie future de détresse ou de bonheur infini et la nécessité de régler aujourd'hui nos vies en vue de l'au delà.

DES CONDOLÉANCES

St-Angèle-de-Monnoir, 6. — A une séance du conseil de la paroisse de St-Angèle-de-Monnoir, tenue le 3 de mars, il fut résolu unanimement que le conseil offre ses vives condoléances et sincères sympathies à M. Arthur Paquet, maire, et à sa famille, pour la douloureuse perte de sa fille, institutrice, et de son frère, Louis Paquet, et que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux.

Le conseil a aussi adopté une résolution par laquelle il transmet ses sympathies à lady Laurier et à sa famille, dans le grand deuil qui les afflige.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

VIN MORIN

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neurasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

LE DOMICILE DU DEFENDEUR

LE JUGE BRUNEAU REND, A CE SUJET, UNE DECISION QUI AFFECTE LA LEGALITE DES POURSUITES.

Une cause où le défendeur a son domicile à Terre-Neuve peut-elle être entendue à Montréal? Telle fut la question posée au juge Bruneau au sujet d'une réclamation pour malle perdue par une compagnie d'expédition.

Frank Stapleton a intenté une action de \$325.00, contre la compagnie "Reid Newfoundland".

La cause était sur le point d'être entendue lorsque les avocats de la défense ont présenté une motion pour faire renvoyer l'action. L'exception déclinatoire avait pour base les faits suivants :

Dans le bref de l'action initiale, il est dit que la compagnie défendresse a son siège social à Saint-Jean Terre-Neuve et aussi une succursale à Montréal. Les procureurs de la défense ont nié l'existence d'un bureau à Montréal et ont représenté devant la Cour que les incidents qui motivèrent l'action se sont passés en dehors de la province sur le territoire de Terre-Neuve. Ils concluaient au renvoi de l'action vu la non-jurisdiction du tribunal.

La poursuite a été établie que la compagnie Reid avait un bureau fixe à Montréal, loué avec bail, que le nom de cette compagnie figurait dans le répertoire des adresses de Montréal, ainsi que dans l'indicateur des abonnés au téléphone. Le bureau en question étant utilisé pour la correspondance et les affaires locales de la dite compagnie, Frank Stapleton demandait le maintien de l'action.

Le juge Bruneau a exprimé l'opinion que le pied-terre de la Cie Reid Newfoundland, à Montréal, pouvait et devait être considéré comme un bureau régulier dans les circonstances, et que par conséquent l'action du demandeur était du ressort des tribunaux civils de Montréal. La motion du défendeur fut renvoyée avec dépens.

Il s'agissait en substance d'une malle dont le transport avait été confié par Stapleton à la "Reid Newfoundland". Déposé aux soins de la compagnie, à Terre-Neuve, la malle se perdit. D'où l'action en dommages.

CE SOIR AU CONSEIL LAFONTAINE

Causerie par le Dr Eug. St-Jacques sur un sujet de grande actualité : le Rhin, ses légendes et ses châteaux, l'Alsace et la Lorraine. Outre des projections lumineuses il y aura des chansons alsaciennes interprétées par de jeunes artistes. L'entrée est gratuite pour les membres, leur famille et leurs amis. (Communiqué)

LE SANG, C'EST LA VIE. L'Histo-Fer Garnier

EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG

D'une grande valeur thérapeutique dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose et de toutes les affections pulmonaires.

PRIX \$1.25

En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE GOYER

agents spéciaux
180 STE-CATHERINE EST
Montréal,
et 217, STE-CATHERINE,
Maison-Neuve.

GRANDS MAGASINS GOODWIN

JOLIS ET NOUVEAUX COSTUMES DE PRINTEMPS POUR DAMES

Nous exposerons une collection exceptionnelle de costumes de printemps en une variété des plus nouveaux modèles. Tissus : gabardines, popelines et serges. Modèles tailleur et à ceinture, avec double collet en soie et en tricot ; garnis de soutache militaire et de boutons. Les jupes sont presque toutes unies, froncées et plissées dans une ceinture étroite. Grandeur 36 à 44. Prix

39.75 44.75
49.75

Goodwin's—Au premier.

TRICOTS EN LAINE POUR DAMES A liquider à 3.98

Il vous faut un tricot par ces températures variables — voici votre chance. Ce sont des échantillons de fabriques et des séries du stock régulier. Quelques-uns en tricot uni, d'autres en laine brossée. Grands collets, petits collets. Genres fermés et ouverts ; quelques-uns avec ceinture, d'autres avec ceinture. Bonne variété de couleurs — il y en a en 3.98 tricot noir très épais. Grandeur pour dames et jeunes filles. Prix de la liquidation.

Goodwin's—Au premier.

Articles de toilette, etc., à prix spéciaux

VENDEUR, SAMEDI.

Sirof Fellow... 1.10
Winclairs... .89
Casaca aromatique... .49
Elixir d'huile de foie de morue, sans goût... .69
Eau Woodward contre la toux... .45
Pulv. Lepac... .35
Vin Hall... .119
Ammoniaque de ménage... .15
Onguent Chase... .45
Poudres Seditz... .22
Lait malté Hoelck... .70
Nuxated Iron... .75
Sirop de pin blanc... .17
Essence Fond... .57
Thermogène... .35
Pinex... .37
Freezone... .27
Pépto Munga... .98
Sal Hepatic... .115
Lait de magnésie Phillip... .30
Teinture Dyoal, pour cheveux... .19
Glycothymoline... .80
Pâte dentifrice Pebecco... .35
Pétrole Hahn... .125
Crème Ingram Milkweed... .35
Purison Sage... .33
Sapolo pour les mains... .10
Crème Elcay... .59
Listerine... .93
Péroxyde d'hydrogène, 8 onces... .19
Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

Transformations en cheveux

Faites de véritables cheveux naturels ondulés, pour porter par-dessus les cheveux. La plus belle qualité. Prix, à partir de... 16.00

Transformations intérieures, en cheveux naturels de première qualité, ondules, ondulations naturelles... 8.00

Demi-transformations ou pompadours pour porter à l'intérieur. Cheveux véritables de première qualité, ondulations naturelles. Prix, à partir de... 11.00

Tresses de cheveux à ondulations permanentes, 20 pouces de long. Prix... 2.75

Mlle de l'Etoile

La célèbre experte en traitements faciaux, donne des conseils, traite et restaure les contours de la figure par un procédé purement hygiénique. Consultations gratuites les lundis, mercredis et samedis, à partir de 9 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m.
Salon de coiffure.
Entrez à droite.

OUVRAGES À L'AIGUILLE

Nous annonçons l'arrivée de nouvelles robes modèles blanches et de couleur pour le printemps ou l'été, parmi lesquelles il y a la "Robe bouffante".

Robe bouffante en chambray bleu à jolis des-
sins. Ages 2 et 4 ans... 2.50
Robe bouffante en chambray bleu à jolis des-
sins. Ages 6 et 8 ans... 2.75
Robes en belle mousseline suisse à pois pour enfants ; jolies et élégantes, avec bonnet pour assortir. Ages 2 et 4 ans... 2.75
Ages 6 et 8 ans... 3.00

Bonnets pour assortir... 1.25
Voir les modèles au rayon.

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

Magasins fermés à 6.00 p.m.

Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

LES HÉRITAGES DE PENDALLYNN

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

33

(Suite)

Tout avait, à Pendallynn, son cachet de grandeur, ou de pittoresque, même ce qui, ailleurs, eût paru vulgaire; les terrains consacrés aux usages utiles s'élevaient d'une note fleurie; la bourrache et la capucine étaient jolies au bord des vastes planches de pois, de haricots ou de pommes de terre; et ces murs, tapissés de fruits dorés ou vermeils, avaient aussi leur cachet : construits en pierres de taille, revêtus de lichens gris, jaunes ou rouges, ils avaient leur crête couverte de digitales, de giroflées sauvages, de pariétaires, et l'ombre protectrice des arbres du parc, qui les dépassaient, constituait une beauté nouvelle dans cet ensemble.

Les jardins, les potagers, les bois

semblaient, comme le château, garder quelque chose des Pendallynn disparus : une empreinte, un effort, la trace vivante de l'amour du sol et du foyer. La race entière s'y trouvait représentée par l'esprit pratique et le sens de la beauté qui l'avaient toujours caractérisée. Aujourd'hui encore Jehan, malgré les embarras d'argent que lui avaient causés quelques opérations financières malheureuses, s'imposait des privations pour maintenir à sa valeur la vieille terre, pour conserver sa beauté à la vieille maison, y réalisant des améliorations dont la trace resterait dans les archives, et témoignerait de son culte pour le trésor de la famille. Ni sa femme, ni ses fils ne murmuraient des sacrifices que coûtait Pendallynn; ils étaient tous animés de la même pas-

sion, du même orgueil, même ceux qui n'en devaient point hériter.

Les pensées de Bertrand s'en allaient vers l'avenir. Depuis qu'il était entré dans la réalité de la vie, et qu'il avait pu suivre sa vocation, il ne s'absorbait plus autant dans le passé. L'espace était devant lui. Il sentait s'éveiller dans son âme des ambitions généreuses, bien définies, et aussi des espoirs vagues, mais très doux.

Il se rappelait avoir vu en Italie, dans la galerie d'un palais, une statue antique qui lui avait laissé une impression profonde. C'était une jeune fille voilée, — presque une enfant, — mince et gracieuse, dont les traits, indiqués sous les plis, qui semblaient transparents, gardaient cependant un réel mystère. Il l'avait regardée longtemps avec admiration, avec intérêt, et en même temps avec une sorte d'émotion inexplicable. Le mystère n'avait pour lui rien d'irritant. Il n'eût pas voulu voir s'écarter ce voile léger; il devinait que le visage était beau, cela suffisait. Et aujourd'hui, il pensait à cette statue en sentant s'agiter en lui ces vagues et douces espérances. Il ne cherchait pas à les définir, à pénétrer ce qu'elles avaient d'inconnu. Il les savait pures, comme il savait la statue belle; et dans cette solitude, qui laissait libre

l'épanouissement de son être, dans le sentiment de sa jeunesse, dans la fierté de son but, dans la certitude, enfin, que ses rêves ne pouvaient ni ramper ni s'égaler, il s'abandonnait à la douceur de cette heure, et aimait encore plus ce site et cette demeure, pour être associés avec la joie vague, mais envivante, qui gonflait son cœur.

Il resta ainsi à rêver, à être heureux, jusqu'au moment où, dans le silence de la nuit, la vieille horloge des écuries sonna onze heures. Alors, il se rappela tout à coup qu'il avait voyagé et qu'il revenait des manœuvres. Il rentra sans bruit, mit les verrous, comme sa tante le lui avait recommandé, et regagna la chambre qu'il partageait, comme jadis, avec ses cousins.

Il y retrouvait les traces de son enfance; l'armoire qui contenait ses souvenirs personnels était toujours près de la fenêtre, et son lit, un peu à l'écart, avait toujours le couvre-pieds de soie verte, fané aujourd'hui, que tante Mahaut avait piqué pour lui, au Petit-Logis. Il regarda un instant ses cousins, qui dormaient d'un sommeil profond, dans des poses abandonnées, rajeunies, presque enfantine dans ce repos, dans la fraîcheur blonde de leurs visages paisibles. Puis, ayant plié les genoux et prié devant sa chère

petite Madone, il se glissa sous le couvre-pieds de soie verte, et tomba à son tour dans un sommeil profond. Ce sommeil, toutefois, fut moins paisible que celui de ses cousins, car les incidents de la journée passèrent en désordre devant son imagination. Il revoyait la voiture en péril, l'amiral couché à la place où Mahaut avait été frappée, puis le vieux salon fleuri des la Mahe, et surtout le visage agréable et les yeux gris de Marie, tandis qu'elle lui disait de sa voix tranquille : "Jamais beaucoup votre mère..."

XXVI

VACANCES

Le lendemain matin, Bertrand se rendit chez l'amiral Hublin. Il n'avait pas eu l'idée qu'on le ferait entrer à cette heure, mais le valet de chambre avait reçu des ordres le concernant.

— L'amiral désire vous voir, Monsieur. Il a eu une nuit un peu agitée, mais le docteur n'a pas paru inquiet ce matin.

Bertrand fut immédiatement introduit dans l'ancien salon de sa tante. Le malade, les cheveux en désordre et le front barré d'un pli de mauvaise humeur, fumait avec acharnement.

— A la bonne heure! Vous tenez

vous promesse! Jacques, apporte une bouteille de vieux Chypre et deux verres.

— Mais, amiral, dit le domestique d'un air malheureux, vous ne pensez pas à boire du vin de Chypre? Vous ne buvez que de l'eau... Ce vin est capiteux, et le médecin a défendu tout excitant.

— Ça-tu entendu? s'écria l'amiral, furieux. Suis-je en enfance pour qu'on me mette des lisibères? Le bon vin n'a jamais fait de mal à personne, et l'entends bien porter la santé de mon hôtel!

— Mais moi, dit Bertrand, avec son plus séduisant sourire, j'attendrai volontiers, pour goûter ce vin précieux, qu'il ne puisse vous faire mal.

Le regard et le geste de l'amiral mirent en fuite le vieux Jacques.

— Avez-vous reposé cette nuit, amiral? demanda Bertrand.

— Non, mon bras me tourmentait. C'est très désagréable, une insomnie... Et, à mon âge, je savais à peine ce que c'était... Cependant, je suis très vieux... Pas pressé de mourir, d'ailleurs... C'est bête, n'est-ce pas, de tenir à un lambeau de vie, quand on n'a ni femme ni enfants, et qu'après tout, on n'a pas vécu de manière à craindre la mort?

— Sans la craindre, je ne pense

pas qu'il soit naturel de la désirer, dit Bertrand, à moins que ce ne soit sur un champ de bataille ou sur le pont d'un navire.

— Eh bien! je vous dois donc d'être encore de ce monde.

— Oh! vous exagérez mon intervention!

— Pas du tout... Vous êtes d'une jolie force, car Tribby était un vrai démon... Dites donc, c'est votre tante, la châtelaine de Pendallynn? Elle me fait grise mine parce que j'ai toujours refusé d'aller chez elle... Un château superbe, d'ailleurs, et une belle famille. Cette nuit, ne dormant pas, je pensais à toutes sortes de bêtises. Je me disais que si je m'étais marié, j'aurais peut-être eu des fils comme vous et vos cousins, — pas des oisifs comme ceux-ci, cependant, tous marins ou soldats. Mais j'ai vécu en bateau; pas le temps de me marier... Je n'ai pas de fils, pas même de neveux. Bah! l'ancêtre sera plus facile à lever lors de ma prochaine imprudence... Mais est-il indiscret de vous demander où vous avez pris ce type de Méridional, si différent du modèle blond de vos cousins? Vous n'êtes pas Breton, comme eux?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), N. Chevrier, gérant général.



Irish Patsy Cline est de la classe des champions

Il sera aux prises avec Bud Murphy lundi soir prochain au théâtre Français dans un combat de dix rondes — Le club Olympique tient à donner satisfaction aux amateurs du sport de la boxe.

La soirée de boxe de lundi prochain au Théâtre Français pourra compter comme l'une des plus belles que nous ayons eues à Montréal et aussi le public s'y rendra nombreux car les amateurs tiennent à tout prix voir Irish Patsy Cline à l'œuvre. Ils ne regretteront sûrement pas leur soirée car ce pugiliste est passé maître dans le sport de la boxe et son rival, Bud Murphy, est aussi un expert pugiliste.

Ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de voir dans l'arène des boxeurs qui jouissent, et avec raison, d'une réputation presque mondiale, deux pugilistes que l'Amérique puisse se vanter de posséder actuellement.

Irish Patsy Cline est en train de se classer au tout premier rang. Ce pugiliste est confiant de vaincre son adversaire mais malgré toute sa puissance il paraît peu probable qu'il puisse battre Bud Murphy et la seule question est de savoir si Cline pourra descendre son rival en dix rondes.

Irish Patsy Cline et Bud Murphy ont rencontré à peu près les mêmes hommes et une rencontre entre ces deux valeureux pugilistes s'impose.

Le club Olympique n'a pas craint d'offrir une bourse très élevée pour ce combat car l'intention des directeurs de ce club est de mettre au programme ce des étoiles pugilistiques.

Nous pourrions écrire des pages pour vanter la valeur de Patsy Cline mais nous nous contenterons seulement de rapporter ce qu'écrivait le rédacteur sportif du *Philadelphia Ledger* le lendemain de la rencontre Cline-Benny Leonard: "Cline est un futur champion, il le sera aujourd'hui si la rencontre d'aujourd'hui se termine en dix rondes au lieu de six." Le scribe qui écrivait ces lignes avait été impressionné par le travail de Cline et nos amateurs locaux le seront également lorsqu'ils auront vu cette étoile à l'œuvre lundi soir prochain.

La vente des billets est commencée depuis hier et nous conseillons aux fervents du sport de la boxe qui désirent assister à ce combat de retenir leurs sièges dès maintenant s'ils veulent être bien placés. Les billets sont en vente chez Catta et Léo, 97 est, rue Sainte-Catherine, et au Chanteclerc, 566 est, rue Sainte-Catherine.

Le trophée McCallum

Le club Electra, champion de la Montreal Bowling Association jouera samedi soir à Toronto pour le championnat du Canada.

Le club Electra se rendra à Toronto samedi, le 8 mars, disputer la coupe McCallum, emblème du championnat du Canada au jeu de quilles. Rod. Lamoureux, le gérant du club Electra qui vient de remporter les honneurs de la classe "A" de la Montreal Bowling Association, pour la saison qui vient de se clôturer, est confiant de revenir dans la métropole en possession de ce magnifique trophée.

Les quilleurs du club Electra partiront vendredi soir pour se rendre dans la Ville Reine et joueront samedi soir puis reviendront immédiatement dimanche matin. Les joueurs qui feront le voyage seront Arthur Bédard, Amédée Talbot, Arthur Foucher, J. B. Pelletier, Bunt Desautels et Rod. Lamoureux.

Cinquante rondes de boxe pour ce soir au Français

La séance au bénéfice de Joe Shears sera un véritable gala pugilistique

Voici le programme intégral, qui sera exécuté, ce soir, au théâtre Français, à l'occasion de la séance de boxe, donnée au bénéfice de Joe Shears, pugiliste-soldat local bien connu, qui gît à l'heure actuelle sur un lit de souffrance à l'hôpital: Sherman vs Kid Henry, 4 rondes; Johnson vs Yg. Demers, 4 rondes; Kid Irish vs Kid Fine, 4 rondes; Kid Lyons vs Kid Thomas, 4 rondes; Kid Yank vs Barnskoff, 4 rondes; Reddy Sims vs Young Corry, 4 rondes; Spike Sullivan vs Nate Penny, 6 rondes.

Les organisateurs comptent également sur la collaboration de Brosseau, Fleming et Joe Burns, qui donneront de belles exhibitions de leurs capacités. Bref, c'est un gros programme, le plus gros qui ait jamais été offert au public de Montréal. Et qu'on n'aille pas croire que ces pugilistes vont faire semblant, comme on dit, de se toucher, parce qu'ils vont donner leurs services pour rien. Loin de là, ces figurants mettront toute leur ardeur à se battre, afin de rendre cette soirée-bénéfice doublement attrayante, de façon à ce que les spectateurs, qui seront au Français, pour aider à un bon mouvement ne regretteront pas leur acte philanthropique.

Cette soirée sera donc un vrai gala pugilistique de 50 rondes de boxe, et tous les amateurs lui donneront leur encouragement. Jamais boxeur n'a excité autant la compassion populaire que Joe Shears, et tout le monde veut faire sa part pour le modeste soldat, qui a été tenu quatre ans au front et qui a été gazé deux fois par les Allemands. Shears est certainement un de ceux qui ont contribué le plus à faire connaître le Canada, autant par sa bravoure que par les nombreuses batailles qu'il a gagnées contre les meilleurs boxeurs des armées alliées dans de grands tournois. Aussi, on voudra aller au Français, ce soir, faire sa quote-part pour ce brave pugiliste.

LE CANADIEN SERA-T-IL CHAMPION

LE BLEU BLANC ROUGE EST FAVORI DANS SA PARTIE DE CE SOIR AVEC L'OTTAWA. — LES PARTISANS DES SENATEURS AURONT DE FORTES SOMMES A RISQUER SUR LUX.

Le championnat de la ligue professionnelle de hockey se décidera-t-il ce soir au Jubilé?

Les partisans du Canadien comptent bien que le Bleu Blanc Rouge gagnera ce soir sa quatrième victoire dans la présente série et s'adjugera le titre de champion et le privilège d'aller dans l'Ouest à la conquête de la coupe Stanley. Les joueurs locaux sont fatigués de cette série entre eux et le club Ottawa et ils ont hâte d'en finir. C'est certain, ils feront ce soir un effort suprême pour que ce soit la toute finale.

Il y a toute apparence que nous aurons une bonne couche de glace au Jubilé, ce qui sera justement au goût et à l'avantage du Canadien. Les connaisseurs semblent unanimes à pronostiquer que le Canadien va triompher ce soir. Il est certain cependant que les surprises sont à l'ordre du jour. Les surprises dans le sport sont fréquentes. Renforcé par Nighbor, le club Ot-

tawa pourrait parfaitement vaincre, mais le Canadien lui fera une grande lutte.

Le club Ottawa arrivera cet après-midi accompagné d'une couple de cent de ses partisans qui auront de fortes sommes à parier sur le résultat. Comme la partie sera jouée à Montréal, le Canadien est favori. Il y aura certes de l'animation et de l'entrain autour de la glace.

Les équipes s'aligneront probablement comme suit: **Canadien**: Vézina, Buis, Benedict, Hall, Défenses, Gleghorn, Corbeau, Défenses, Cameron, Lalonde, Centres, Nighbor, Pitre, Ailes, Darragh, Berlinguette, Ailes, Gerard. **Substituts**: Canadien: O. Cleghorn, Malone, Couture; Ottawa: Denneny, Boucher, Broadbent.

Classement des deux clubs:

	Gag.	Perd.	Pour C'te
Canadien	3	1	22
Ottawa	1	3	16

TROPHÉE STRACHAN

Ce soir, aux allées Electra, Arthur Bédard et Rod. Lamoureux rencontreront C. J. Mahoney et Bunt Desautels, dans une joute pour le trophée Strachan, emblème du championnat de Montréal, pour équipes de deux hommes. Lamoureux et Bédard ont déjà onze victoires consécutives à leur crédit, et s'ils sortent victorieux dans la partie de ce soir, ils recevront chacun une magnifique coupe.

La partie commencera à 8 heures très précises et les amateurs du jeu de quilles qui désirent assister à ce match sont les bienvenus.

BEDARD EST LE CHAMPION DE MONTREAL

LE CAPITAINE DU CLUB ELECTRA DECROCHE CE TITRE EN OBTENANT LA MEILLEURE MOYENNE DE LA CLASSE "A". DE LA M. B. A. — LE CLASSEMENT DES EQUIPES.

Arthur Bédard, capitaine du club Electra, a de nouveau remporté les honneurs de la meilleure moyenne individuelle de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, et ce n'est pas le seul titre qu'il a décroché. Le champion de Montréal, Sa moyenne pour 43 parties a été de 191.4. Bunt Desautels, du même club, est arrivé bon deuxième devant Ed. Pelletier, R. Lamoureux et Nap. Labele qui se sont classés dans l'ordre de mention. Le club Electra a décroché les honneurs du championnat avec 31 victoires et 14 défaites. Le National a pris la deuxième position et les Stars sont arrivés troisièmes.

Voici le classement final des équipes, la moyenne des joueurs et les meilleurs résultats obtenus pour parties simples et trois parties au cours de la saison qui s'est terminée lundi soir dernier:

	G.	P.	P.C.
Electra	31	14	.689
National	29	16	.644
Stars	24	21	.533
M. A. A.	23	22	.511
Bessner	19	26	.422
City Tyre Shop	12	32	.267

Pourcentage du club champion — Electra, 689.

Plus haute moyenne d'équipe — Electra, 917.3.

Plus haute partie simple d'équipe — National, 1,063.

Plus haut résultat d'équipe en trois parties — Electra, 3,049 (record de la ligue).

Plus haute moyenne individuelle — Arthur Bédard, Electra, 191.4.

Deuxième moyenne individuelle — "Bunt" Desautels, Electra, 187.4.

Plus haute partie individuelle — A. Westfield, Bessner, 277.

Plus haut total en trois parties — Pierre Boulianne, National, 668.

MOYENNE DES JOUEURS

	P.	Pts.	Moy.
A. Bédard	43	8234	191.4
C. Desautels	42	7874	187.4
R. Lamoureux	39	7251	185.9
A. Talbot	39	7014	179.8
H. A. Foucher	32	5734	179.1
J. Pelletier	30	5175	172.5

Totaux . . . 225 41282 917.3

NATIONAL

	P.	Pts.	Moy.
E. Pelletier	39	7272	186.4
N. Labelle	42	7739	184.2
J. A. Blondeau	3	551	183.6
P. Boulianne	45	8131	180.6
T. Bédard	42	7547	179.6
E. Meunier	45	7888	175.2
L. Mercil	9	1470	163.3

Totaux . . . 225 40598 902.1

STARS

	P.	Pts.	Moy.
L. Moir	45	8230	182.8
W. Bryson	45	8221	182.6
M. Kaufman	45	8174	181.6
D. O. Clarabut	36	6300	175.0
J. O'Mara	42	7288	173.5
G. Kelley	12	2066	172.1

Totaux . . . 225 40279 895.0

M. A. A.

	P.	Pts.	Moy.
F. Gardner	33	5973	181.0
J. Wallace	45	8082	179.6
W. Douglas	45	8053	178.9
M. Darling	24	4274	178.0
G. Brown	42	7435	177.0
E. Perry	21	3585	170.7
W. Eaves	6	950	158.3
F. Whittet	3	473	157.6
G. Dew	3	470	156.5
H. Paton	3	446	148.6

Totaux . . . 225 39741 883.1

BESSNER

	P.	Pts.	Moy.
H. Bessner	39	7201	184.6
A. Weinfield	30	5407	180.2
J. Smith	21	3766	179.3
J. P. Kelley	36	6348	176.3
N. Rothschild	36	6113	169.8
S. Shatz	39	6710	172.0
I. Fenster	9	1520	168.8
F. Walker	6	1004	167.3
M. Dunn	3	485	161.1
A. Finck	3	467	155.6
N. Dean	3	442	147.3

Totaux . . . 225 39463 876.9

CITY TYRE SHOP

	P.	Pts.	Moy.
C. W. Tahamont	3	574	191.3
E. Jodoin	39	7174	183.9
H. Fillion	33	5882	178.2
A. Bolduc	30	5300	176.6
H. Couvrette	35	6177	176.4
C. Egan	42	7256	172.7
J. Dinardo	30	4949	164.9
E. Fillion	4	646	161.5
G. Grenier	6	866	144.3
P. Laverdure	3	417	139.0

Totaux . . . 225 39241 872.0

LES NAGEURS AU NATIONAL SAMEDI SOIR

Un événement qui réunit toute l'approbation des membres du National est le grand concours de natation qui servira samedi prochain d'inauguration à la plus belle des piscines de natation qui est celle du National. L'installation des appareils de gymnastique est à peu près terminée et les experts de la Maison Spalding sont actuellement à faire les tracés du tennis d'intérieur ainsi que du ballon au panier. Tous les experts s'accordent à dire que le gymnase du National est le mieux aménagé du Canada. Tous les appareils s'adaptent aux méthodes les plus scientifiques de culture physique. Comme M. Ferdinand Brunetière l'écrivait au sujet des étudiants des universités américaines, on fera au National "des athlètes beaux et intelligents". Les membres à vie, actifs, universitaires, collégiats et scolaires n'ont aucun

supplément à payer pour profiter des cours de culture physique. Devenons membres du National.

DEUX RUDES RENCONTRES POUR LE 12

Après avoir vu Nate Penny donner d'innombrables exhibitions de boxe sur les champs de crose, les amateurs de sport de Montréal auront l'avantage de le voir mercredi dans l'arène du Parc Sohmer. Penny est l'un des joueurs de crose qui ont le plus fait parler d'eux dans ces dernières années. Par suite de son tempérament violent, de son caractère irascible, Penny est venu aux coups avec ses adversaires une multitude de fois dans les joutes de crose. Aujourd'hui, il s'est décidé à devenir boxeur professionnel et le public aura l'avantage de le voir à l'œuvre, mercredi soir, au Parc Sohmer. Penny aura ce soir-là comme adversaire Wellie Lewis, de New-York, un pugiliste qui a fait d'excellente besogne dans ces dernières années. La présence de Penny sur la scène du Parc Sohmer attirera certainement la foule de sportifs qui ont cent fois entendu parler de Penny et qui ne demandent que la chance de le voir aux prises avec un bon adversaire. Si Penny peut réussir à faire bonne figure contre l'Américain, il n'y a nul doute que le public se portera en foule à ses rencontres subséquentes.

Une autre bonne rencontre au programme de mercredi sera celle entre Joe Burns de la Pointe Saint-Charles et Battling Lahn. Ces deux hommes se sont battus récemment à la M.A.A.A. et ont fait un combat des plus intéressants. Lahn et Burns se livreront une lutte acharnée et le public verra une bonne exhibition de boxe.

LES ECHECS

NEUVIÈME VICTOIRE DU LAFONTAINE

IL TRIOMPHE DES CHEVALIERS DE COLOMB, PAR TROIS POINTS

Le club Lafontaine a compté hier soir sa neuvième victoire consécutive dans les séries de la Ligue, en triomphant avec aisance de l'équipe des Chevaliers de Colomb, au conseil Lafontaine. Il a triomphé avec 5 points et demi contre 2½.

Affaiblis et un peu démoralisés, les Chevaliers de Colomb n'ont pu lancer les coups d'attaque, qui les rendaient redoutables au début de la Ligue; ils ont perdu leur bel entraînement, et obéissent maintenant comme à un mot d'ordre de laisser aller. Il est malheureux qu'un semblable engourdissement paralyse de si bons éléments.

L'équipe du Lafontaine s'est assurée d'emblée le championnat de la Ligue, en dépassant son plus propre concurrent, le Verdun, de onze points et demi. Avec sa victoire probable sur le Westmount samedi, elle tiendra la tête avec quinze points de plus que l'équipe suivante.

Voici quelle était la composition des équipes, hier soir, au Conseil Lafontaine :

Lafontaine	G. de Colomb
J. A. Boucher . . . 1	T. Monet . . . 0
A. P. Beauchemin . . . 1	F. A. Cabana . . . 0
A. Forest . . . 0	P. Gouture . . . 1
J. E. Provost . . . 0	J. N. Cabana . . . 1
L. Blanchard . . . 1	J. W. St-Pierre . . . 0
J. Patenaude . . . ½	P. Plouffe . . . ½
J. Chiffon . . . 1	R. Ménard . . . 0
A. Lafrance . . . 1	M. Poissant . . . 0

Total . . . 5½ Total . . . 2½

Samedi prochain, dixième et dernière ronde de la Ligue, (série de deuxième classe). Les rencontres auront lieu: au club Westmount, entre le Westmount et le Lafontaine, et au Conseil Lafontaine, entre les Chevaliers de Colomb et le National.

Jacques SYLVESTRE.



toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Poux-mons, sont promptement soulagés et guéris par le

Sirof Mathieu

au Goudron de Hêtre canadien et à l'Huile de Foie de Morue. Il tue les microbes, calme l'irritation; soutient et renforce le malade.

Chef. L. MATHIEU, Sherbrooke, P.Q.

ASS. MÉDICALE VÉTÉRAIRE FRANÇAISE

Le 26 février dernier, les membres de l'Association Médicale Vétérinaire Française de Montréal, tenaient une assemblée régulière présidée par le Dr D. Gendreau, M.V.

Les conférenciers de la soirée étaient: MM. J. Dautre et R. Boucher; le premier traita de "Névroses plantaires et médianes, indications et contre indications de l'opération", et le second de la "Stérilité, ses causes et son traitement".

Ettaient présents à cette réunion: MM. les Drs F. T. Daubigny, A. Dauth, A. A. Etienne, C. Derome, L. P. H. Lorrain, H. Villeneuve, S. Abraham, O. R. Lafleche, ainsi que les étudiants en médecine vétérinaire.

(Communiqué)

LOEW'S

NORMA TALMADGE dans THE HEART OF WETONIA Un beau roman d'amour dans les Indes Comédie Sentimentale "NEVER TOO OLD" Un roman oriental, "WISHLAND" Romance musical fantastique avec J. K. Emmett et Ryan et Cie. "Holiday in Dixie Land" 10-acteurs de couleur—10 autres numéros: Corbett, Shepard et Dunn, Russell Lam, Mason et Morris. Représentations continues: 1 h. à 11 h. Après-midi: 10, 15; soirées: 15 à 25. Samedi, dimanche et fêtes, prix des soirées.

ST-DENIS 1000

SIMPSON ET VEAN Danseurs et chanteurs de salon. Les Jeunes Filles de Maxman Jongleuses d'un genre nouveau. MONTAGU LOVE "LE GROGNARD". HOUDINI "LE MAÎTRE DU MYSTÈRE" Et plusieurs autres actes de vaudeville et de vases.

Le Conseil Municipal de Montréal en faveur de la bière.

Sans une voix dissidente, le conseil municipal a adopté une motion à l'effet que la bière ne soit pas comprise dans la prohibition projetée. La motion proposée par l'échevin Lamarre, déclare: "Attendu que le vin et la bière sont reconnus comme étant inoffensifs, et dans certains cas utiles et salutaires, attendu que la suppression de la fabrication du vin et de la bière priverait de travail un grand nombre de personnes; et attendu que le public en général semble être d'opinion que la bière et le vin ne devraient pas être compris dans la prohibition projetée; il est résolu: Que les autorités provinciales soient priées de faire une exception en faveur des deux produits ci-dessus mentionnés (la bière et les vins légers) quelle que soit la nature de la loi qu'elles puissent voter relativement à la fabrication et au commerce de l'alcool".

En d'autres termes le peuple de Montréal et de la province de Québec tout entière, entend avoir de la bière. Il est opposé à la loi interdisant la vente de la bière, qui est supposée prendre effet le 1er mai prochain. Il n'entend pas que le gouvernement fédéral lui impose cette loi. Si vous demeurez hors Montréal et si vous êtes en faveur de la bière, poussez votre conseil municipal à adresser au gouvernement une pétition pour qu'il permette après le 1er mai, la fabrication et la vente de la bière.



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

55 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

"SOYONS TOUS CANADIENS"

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LE CAREME EST COMMENCE ET, AVEC LUI, UNE REDUCTION DE LA CONSOMMATION DE LA VIANDE — NOS EXPEDITIONS AUX ETATS-UNIS SUBISSENT UN FLECHISSEMENT.

La rarefaction des arrivages a engendré une insuffisance des offres de bétail sur pied de qualité appropriée à la demande, sur notre place de marché. Nos expéditions aux Etats-Unis ont été réduites à deux wagons, qui ont été consignés à Philadelphie. Le careme est commencé, et avec lui une diminution marquée de la consommation de la viande. Egalement, les bouchers de la métropole canadienne étaient amplement pourvus. Aussi les offres ont été rares, mais ils ont suffi à contenir la demande, remarquablement légère. Les affaires ont donc été calmes.

Dans les autres compartiments du marché des comestibles, rien ne s'est produit qui mérite d'être signalé.

Nous cotons :

FARINE-TYPE—

Franco à bord (f.o.b.) Montréal
Livrable au moulin \$11.00
En lots fractionnés et aux épiciers \$11.20

OEUF—

Les arrivages d'oeufs ressortent à 1,282 caisses, comparativement à 1,151 pour le même jour de la semaine dernière, et 830 pour la période correspondante de l'année dernière. Oeufs strictement frais 45¢
Oeufs entreposés de choix 39¢
Oeufs entreposés No 1 36¢

BEURRE—

Les arrivages de beurre se présentent à 37 caisses, contre 245 pour le même jour de la semaine dernière et 40 pour la période correspondante de l'année dernière. De beurrierie, de premier choix 52 à 53¢
De beurrierie, de bon choix 53 à 54¢
De laitierie, de premier choix 43 à 44¢
De laitierie, de bon choix 42 à 42½¢

FROMAGE—

Les arrivages de fromage s'établissent à 84 boîtes, par comparaison avec 16 boîtes pour la période correspondante de la semaine dernière et 36 pour le même jour d'il y a un an.

La commission impériale d'achat du fromage paye les prix suivants : Fromage No 1 25¢
Fromage No 2 24½¢
Fromage No 3 24¢

SUCRE—

New-York, 6. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, \$7.28. Sucre fin granulé, \$9.

VOLAILLES—

Dindes de choix, la livre 43 à 45¢
Poulets nourris au lait 38 à 40¢
Poules 28 à 32¢
Oies, la livre 27 à 30¢
Canards, la livre 23 à 38¢

POMMES DE TERRE—

Le marché des pommes de terre est passablement actif et les prix sont fermes. Les Montagnes Vertes se traitent, par l'intermédiaire des marchands à commission (jobbers), à raison de \$1.90, et les Québec blanches se vendent à \$1.75 le sac de 90 lbs, chez l'acheteur (ex-dore), cependant que des lots en wagonnés de la première de ces deux sortes s'établissent à \$1.65 et que la deuxième sorte trouve preneur à \$1.50 le sac de 90 livres, sur rail (ex-track).

VIANDES FUMÉES—

La consommation des viandes fumées et grillées a été faible la semaine dernière; la demande est moins pressante et les approvisionnements, nombreux. Aussi, les prix sont faibles et tendent à baisser encore. Les vendeurs, en effet, sont disposés à faire de nouvelles réductions de prix pour se libérer de leurs stocks. Les affaires sont calmes. Les jambons de 8 à 10 livres se vendent à 35 sous la livre; ceux de 12 à 15 livres cotent de 33 à 34 sous la livre, et les plus lourds s'établissent à 31 à 32 sous. Le lard fumé à déjeuner ("breakfast bacon") fait 39 à 40 sous, le Windsor de choix varie de 42 à 43 sous et le Windsor déossé trouve preneur à 44 et 45 sous la livre.

BETAIL VIVANT—

Les arrivages de la journée, aux abattoirs de l'Est (Pacific Canadian), se chiffrent par 100 bêtes à cornes, 50 moutons et agneaux, 250 porcs et 300 veaux. Les prix moyens de la journée s'établissent de la manière suivante : Bouillons de bonne qualité, de \$12.50 à \$12.75 les 100 livres; bouillons, médiums, de \$12 à \$12.25; bouillons de qualité inférieure, de \$9 à \$12; vaches, bonnes et communes, de \$7 à \$9.50; taureaux de \$6.50 à \$9; agneaux de l'Ontario, de \$14.50 à \$15; agneaux du Québec, de \$13 à \$14; moutons, de \$9 à \$11; veaux nourris au lait, de \$12 à \$15; porcs, de choix, de \$18 à \$18.25 les 100 livres.

NOTA. — Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Bureau de Montréal, 97 ET 99 S. FRANÇOIS-XAVIER

Secours à : QUÉBEC & NOREL.

Fil direct avec

POST & FLAGG, New-York.

ÇA ET LA

L'Intercolonial Coal Company a produit, en 1918, 176,814 tonnes de ses produits, ce qui indique un léger fléchissement par rapport à l'année antérieure. Cette diminution est imputable à l'insuffisance de la main-d'œuvre, qui s'est fait particulièrement sentir durant le second semestre de l'année. Les profits de la compagnie s'élevèrent quand même à \$150,457, soit une infériorité de \$30,000 seulement sur les résultats correspondants antérieurs. Après déduction des dépréciations, des charges fixes et frais généraux, y compris les impôts de guerre, etc., l'excédent des recettes se chiffrent par \$92,533, équivalant à 18.5 pour cent du capital-actions ordinaire versé, par comparaison avec \$107,618, soit 21.5 pour cent, l'année précédente. Les dividendes sur les actions ordinaires ont absorbé \$12,500, et, après distribution de tous les dividendes, l'excédent s'établit à \$64,781, soit 13 pour cent des actions ordinaires. Si l'on ajoute à ce total les \$179,087 de reliquat antérieur, on obtient un disponible de \$243,868, soit \$48.77 pour chacune des actions ordinaires de la compagnie.

Les profits de la Dominion Cement, Ltd., pour l'exercice expiré le 31 décembre, avant le service des intérêts, mais après avoir pourvu à l'acquisition des impôts de guerre, se présentent à \$745,324, comparativement à \$800,529 en 1917, et à \$668,007 en 1916. Le service des intérêts a absorbé \$103,099 et les dividendes sur les actions de priorité (7 pour cent), \$160,342. Le report à nouveau s'établit à \$481,882, par comparaison avec \$277,601 l'année avant, et la somme distribuable se fixe à \$1,472,221.

Le rapport financier de la B. C. Packers Association, pour 1918, fait ressortir un fléchissement de la production, qui se chiffre par 2,396 caisses contre 281,893 en 1917. Il en résulte une réduction corrélative des profits de l'entreprise. Après avoir pourvu aux dépréciations, les bénéfices se chiffrent par \$435,353, comparativement à \$543,230 l'année précédente, soit une moins-value de \$112,871. A noter qu'en 1917 les profits avaient été calculés avant les dépréciations. En réalité, les bénéfices de l'année 1918 n'accusent qu'une déperdition de \$8,919.

Les compensations des banques montrealaises, pour la huitaine écoulée ce matin, se présentent à \$96,232,468, comparativement à \$82,257,174 la semaine dernière, et à \$74,798,454 pour la période correspondante de l'année dernière, et à \$78,539,499 en 1917.

LES GRAINS A CHIGAGO

Cours fournis par la maison Mc-Donnell and Cowan :

Cours d'ouverture	Cours à midi
Mars, 135	135 3-4
Mai, 129	128 1-2
Juillet, 123 1-2	123 1-4
MAÏS	
Mars, 60 3-8	60 1-8
Mai, 59 3-8	59 1-2
Juillet, 61 1-8	60 1-8

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Banque Provinciale du Canada. — Dividende trimestriel régulier de 1 3-4 p.c., payable le 1er avril aux porteurs enregistrés le 20 mars.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par M. H. Brunneau & Co., courtiers, rue Saint-François-Xavier, 97 et 99, Montréal.

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Am. Can. 4%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 5%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 6%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 7%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 8%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 9%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 10%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 11%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 12%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 13%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 14%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 15%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 16%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 17%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 18%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 19%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 20%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison George W. Fairbanks and Co., rue Saint-François-Xavier, No 56, Montréal.

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Adanac	20	20 1/2	De-De	20	20 1/2
Apex	4 1/2	4 1/2	De-De	20	20 1/2
Bailey	4 1/2	4 1/2	De-De	20	20 1/2
Boston Creek	4 1/2	4 1/2	De-De	20	20 1/2
Chamb. Fer.	9 1/2	9 1/2	De-De	20	20 1/2
Conings	25 1/2	25 1/2	De-De	20	20 1/2
Crown	48	48	De-De	20	20 1/2
Davidson	65	65	De-De	20	20 1/2
Dome Ext.	28 1/2	28 1/2	De-De	20	20 1/2
Dome Lake	24 1/2	24 1/2	De-De	20	20 1/2
Dome Mines	127 1/2	127 1/2	De-De	20	20 1/2
Gifford	3 1/2	3 1/2	De-De	20	20 1/2
Hillinger	625	630	De-De	20	20 1/2
Kerr Lake	500	530	De-De	20	20 1/2
Rick Lake	47	49	De-De	20	20 1/2
La Rose	47	49	De-De	20	20 1/2
Lake Shore	83	86	De-De	20	20 1/2
McIntyre	175	177	De-De	20	20 1/2
McKinnon	184	184	De-De	20	20 1/2
Mining Corp. of Can.	215	230	De-De	20	20 1/2
Newray	163	175	De-De	20	20 1/2
Nipissing	900	910	De-De	20	20 1/2
Onip	24	24	De-De	20	20 1/2
Pete Lake	83	81	De-De	20	20 1/2
Pore Crown	20 1/2	20 1/2	De-De	20	20 1/2
Pore Vipond	25	25 1/2	De-De	20	20 1/2
Pres. E. Dome	4 1/2	4 1/2	De-De	20	20 1/2
Schumacher	36 1/2	38	De-De	20	20 1/2
Silver Lake	21	21 1/2	De-De	20	20 1/2
Tek Hughes	31 1/2	32 1/2	De-De	20	20 1/2
Temisk.	75	84	De-De	20	20 1/2
Thompson	32 1/2	32 1/2	De-De	20	20 1/2
Threewy	27 1/2	27 1/2	De-De	20	20 1/2
Vac. Oil and Gas	7	9	De-De	20	20 1/2
West Dome Con.	14 1/2	15	De-De	20	20 1/2

LA MATINÉE A LA BOURSE

LE MARCHÉ EST CALME ET

DONNE LIEU A DES AFFAIRES

ESPACES — LES COURS TE-

MOIGNENT D'IRREGULARITE

DANS LEURS TENDANCES—LA

SEANCE.

Certains croient que la Québec Railway Light, Heat & Power Co., représentée à la Bourse par les actions Québec Railway, devra profiter largement de la vente à l'Etat du réseau ferré Québec et Saguenay parce que l'opération va soulager la compagnie-mère de l'obligation de servir les intérêts des obligations de la voie ferrée, ce qui équivaut pour la compagnie d'éclairage et de traction à une épargne d'environ \$200,000. On fait en outre valoir le fait que le gouvernement canadien, outre les \$3,488,000 qu'il aura pour le réseau, se sera également intéressé de cette somme depuis le jour où l'acquisition du chemin de fer a été décidée par les autorités gouvernementales, ce qui fera tomber 3 ou 400,000 de plus dans la caisse de la compagnie.

C'est vraisemblablement sous l'influence de l'approche de la réalisation de ces espoirs qu'on a vu, ces jours passés, les actions Québec Railway monter graduellement, en place de Bourse, et atteindre le niveau de 20, hier. Mais, depuis qu'elles ont touché ce sommet, elles ont redescendues et se traitent aujourd'hui, dans de légères proportions, à raison de 19 1-4 au début et de 19 1-2 par la suite. Quelle que soit la fortune des actions Québec Railway, la courbe que nous venons de tracer illustre parfaitement la tenue des valeurs en pareilles circonstances et confirme l'opinion admise de longue date que la Bourse ne se laisse pas entraîner par les événements. En conséquence, c'est toujours la perspective d'événements, heureux ou malheureux, qui fait osciller les cours dans un sens ou dans l'autre. Quand les faits se sont produits, le reflux s'opère à son tour.

Les actions ordinaires National Breweries s'inscrivent à 20; les Hillcrest Collieries trouvent preneur à 44; les actions hors coté North American Pulp gagnent encore une fraction, 4 1-8; les Abitibi Power ouvrent à 66 3-4 et passent à 66 1-2; les Iron s'établissent à 60, après avoir touché 59 1-2; les Can. Converters passent de 50 3-4 à 50 3-8 en cours de séance; les Wabasso Cotton se traitent à 68 (ex-dividende); les Montreal Power, toujours influencées par les bruits de fusion, ouvrent inchangées et reviennent à 90 7-8; les Can. Cottons se fixent à 71; les Can. Cement fléchissent à 90 1-2; les Dom. Glass, valeurs hors coté, font prime, à 43 3-4; les Laurentide Power, valeurs également hors coté, s'établissent à 68 1-2; les Shawinigan se négocient à 115 1-2; les Dom. Textile s'ajoutent encore un demi-point, à 108; et les Smelters se ramènent à 25 1-4.

Les Spanish River recouvrent une partie du terrain perdu précédemment, à 77 1-2; les Iron trouvent preneur à 96; les National Breweries se vendent à raison de 62; et les Can. Steamship, émergent par le nombre pourtant restreint de leurs transactions, à 78, ferme. Toutes ces dernières valeurs appartiennent au compartiment des actions de priorité.

Les fonds d'Etat continuent d'être actifs.

OPERATIONS DE LA MATINÉE.

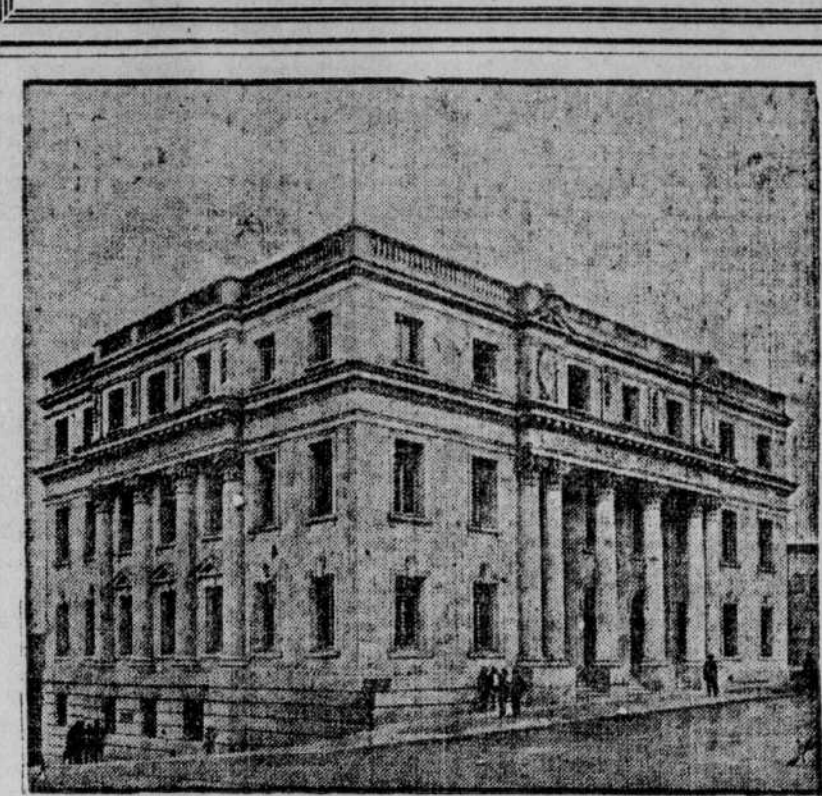
Cours fournis par les agents de change L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Am. Can. 4%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 5%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 6%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 7%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 8%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 9%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 10%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 11%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 12%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 13%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 14%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 15%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 16%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 17%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 18%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 19%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 20%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4

OPERATIONS DE L'APRÈS-MIDI D'HIER

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Am. Can. 4%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 5%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 6%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 7%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 8%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 9%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 10%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 11%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 12%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 13%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 14%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 15%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 16%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 17%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 18%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 19%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4
Am. Can. 20%	103 3/4	103 3/4	Int. Nickel	103 3/4	103 3/4

Obligations—Or
Absolument Garanties
Montreal Tramways
and Power Company
Limited
6 1/2 %—Cinq ans
Dues le 1 mars 1924
Commandes sollicitées
BEAUSOLEIL LIMITEE
112 rue Saint-Jacques
Tél. Main 1415



Crédit Foncier Franco-Canadien
35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Capital : \$9,647,667.19. Actif au delà de \$55,000,000.
Argent à prêter sur première hypothèque
Tél. Main 4601.

La Société d'Administration Générale
Incorporée par Acte de la Législature de Québec,
le

